

Le journal du matin vous apporte les premières nouvelles du jour, d'actualité et d'intérêt immédiat pour l'homme d'affaires, de profession, le commis et l'ouvrier.

Livraison à domicile des droits de la ville. Pour irrégularités, s'adresser à MAIN 768.

## VERSAILLES SE PREPARE POUR LA CONFERENCE

(Cable de la Presse Associée)

Paris, 20. — La ville de Versailles se prépare à recevoir les délégués qui assisteront à la conférence de la paix. Les délibérations auront lieu au Grand Trianon, partie du Château de Versailles autrefois occupé par Marie Antoinette.

Les tapisseries précieuses ainsi que les meubles, qui avaient été mis en sûreté durant les hostilités, sont actuellement remis en place. Les jardins sont restaurés et le camouflage qui couvrait les statues des fontaines est enlevé.

«La galerie des glaces, où Guillaume Ier, a été proclamé empereur allemand, et où le traité de paix sera sans doute signé, est l'un des premiers endroits à préparer pour recevoir les plénipotentiaires. M. de Nothac, le conservateur du Palais, est en charge des préparations.

Les détails pratiques du Congrès, tels que les pays qui y seront représentés, le nombre de délégués, le nombre des votes de chaque pays, font le sujet de grandes discussions dans les quartiers diplomatiques. En général on croit que tous les pays représentés comprendront tous ceux qui ont déclaré la guerre aux Empires du Centre, ainsi que les états qui ont été formés à la suite de la guerre, tels les Tchéco-Slovaques et les Jougo-Slavie.

A part le Japon, les pays orientaux comprendront le Siam et la Chine. La présence de la Chine aura beaucoup d'importance sur l'avenir de Kiao-Cheou, qui a subi un grand changement depuis que la Chine a déclaré la guerre à l'Allemagne, annulant par ce fait son traité par lequel l'Allemagne retenait Kiao-Cheou avant que le Japon en occupe le port au commencement de la guerre.

## L'ANGLETERRE PROTESTE CONTRE LA CRUAUTE DES ALLEMANDS

LE GOUVERNEMENT ANGLAIS AVISE L'ALLEMAGNE DE MIEUX TRAITER LES PRISONNIERS DE GUERRE. — L'ARRIVEE DES PRISONNIERS ALLIES A PARIS.

(Cable de la Presse Associée)

Londres, 20. — Le gouvernement allemand a été avisé aujourd'hui par marcomgramme, que dans toute question d'approvisionnement de l'Allemagne, le gouvernement anglais sera obligé de prendre en considération la condition dans laquelle les prisonniers anglais sont libérés de l'Allemagne. Il faudra aussi que le traitement cruel qui leur est infligé soit discontinué immédiatement.

Le message envoyé par le gouvernement britannique se lit comme suit : «Des informations ont été reçues par le gouvernement de Sa Majesté au sujet du manque d'organisation révoltant pour remettre en liberté les prisonniers anglais. Le gouvernement est informé que ses sujets sont misérablement vêtus, sans chaussures et sans pain ; sans moyens de transport, qu'ils ne sont pas escortés par des guides vers les lignes alliées, ce qui amène des résultats lamentables de souffrances et de nombreuses mortalités.

«Le gouvernement de Sa Majesté ne peut pas tolérer la continuation de ce traitement cruel, et doit insister que des arrangements soient pris par le gouvernement allemand, auquel incombe cette responsabilité, pour que les faits plus haut mentionnés ne se répètent plus. Si non, nous serons obligés d'en prendre note dans toutes les questions d'approvisionnement et de la nourriture des populations de l'Allemagne.

«Le gouvernement de Sa Majesté est prêt à prêter toute assistance disponible en envoyant de la nourriture, des vêtements et des convois de transport aux camps où sont les prisonniers. Le gouvernement anglais a dû faire connaître sa démarche aux commandants alliés.

«S'il vous plaît accuser réception.

Paris, 20. — Depuis dimanche dernier des prisonniers civils ou militaires ont constamment été amenés à Paris par des trains venant de l'est. Neuf cents sont arrivés dimanche, onze cents lundi, trois cents mardi matin et plusieurs autres centaines aujourd'hui. On rapporte qu'il y en a dix mille en chemin. Parmi les prisonniers militaires, il y a des Français, des Anglais, des Belges, des Américains et des Italiens. Les prisonniers civils sont des Français et des Belges. Ils viennent de tous les territoires envahis, d'autres de l'Alsace-Lorraine, de la Belgique, du Wurtemberg et même d'Allemagne.

Quelques-uns disent qu'ils ont été remis en liberté après avoir passé par plusieurs formalités. Quelques-uns ont profité du peu de vigilance de leurs gardes pour s'évader des camps où ils étaient internés, et des endroits où ils travaillaient. D'autres ont été priés de suivre leurs gardes quand l'armistice a été signé. Quand ils ont été libérés on leur a dit : «Maintenant vous êtes libres ; vous pouvez partir quand vous voudrez, et aller où vous voudrez.

Plusieurs de ces hommes sont dans un bien pauvre état physique, ce qui fait croire qu'ils ont dû souffrir terriblement de la faim.

## PLUS D'UN MILLION ET DEMI DE BOCHES ONN ETE TUES

(Cable de la Presse Associée)

Copenhague, 20. — Le «Vorwaerts» de Berlin dit qu'il apprend de source certaine que, jusqu'au 31 octobre, pas moins de 1,500,000 soldats allemands avaient été tués et que le sort de 260,000 autres hommes n'est pas connu. Quatre millions de soldats avaient été blessés plusieurs fois. Le journal ajoute qu'il y avait 490,000 prisonniers allemands dans les camps alliés.

## DU TRAVAIL POUR LES OUVRIERS EN MUNITIONS

(Dépêche de la Presse Associée)

Ottawa, 20. — Dans une lettre circulaire envoyée à tous ses membres, l'Association des marchands de bois canadiens demande d'aider à améliorer la situation de la main-d'œuvre vu les vides qui ont été créés par la fermeture des différentes industries qui s'occupaient de la fabrication de munitions. La lettre circulaire qui demande à ses membres de donner du travail à 10,000 hommes, se lit comme suit : «Le gouvernement fédéral a fait appel à notre association pour l'aider dans son plan de démobilitisation. Le gouvernement nous prie de fournir du travail à dix mille hommes, qui peuvent être envoyés dans les camps du Canada à l'est de Fort William.

«Nous avons fait remarquer au gouvernement que pour que ces hommes soient utiles ils devront être prêts à se mettre au travail d'ici à dix jours. «Veuillez vous mettre en communication avec l'usine de munitions la plus rapprochée. Le gouvernement vous prie d'employer tous les hommes qui vous seront nécessaires. Il est entendu que le ministère du travail qui les salaires habituels seront payés aux employés. La question est urgente. S'il vous plaît agissez immédiatement.

## LES UKRANIENS SONT LES MAITRES DE LA GALICIE

IL FAUDRA PROBABLEMENT L'INTERVENTION DES ALLIES POUR RETABLIR L'ORDRE DANS CE PAYS.

(Cable de la Presse Associée)

Londres, 20. — D'après une dépêche reçue par le «Daily Mail», les journaux autrichiens disent que depuis la prise de Lemberg, (capitale de la Galicie) par les Ukrainiens, le premier novembre, la bataille s'est continuée sans interruption.

Lemberg a été prise par surprise. Des troupes polonaises ont tenté de recapturer la ville. Les deux armées se servent d'artillerie et des officiers allemands aident les Ukrainiens. Tout trafic de ou vers Lemberg a été arrêté et les citoyens sont incapables de laisser leurs résidences batailles pour la possession de l'hôtel de ville, le bureau de poste, l'édifice de la Diète et le palais du gouverneur.

«Veuillez vous mettre en communication avec l'usine de munitions la plus rapprochée. Le gouvernement vous prie d'employer tous les hommes qui vous seront nécessaires. Il est entendu que le ministère du travail qui les salaires habituels seront payés aux employés. La question est urgente. S'il vous plaît agissez immédiatement.

Les Ukrainiens ont aussi capturé Czernowit, la capitale de la Bukovine, et Boleslau, tandis que la bataille se continue à Przemyśl, Kolomea et Stanislaw.

Le correspondant dit que la bataille en Galicie nécessitera probablement l'intervention des Alliés.

## LA POLICE MILITAIRE CONGEDIEE

(Dépêche de la Presse Associée)

Ottawa, 20. — Le gouvernement vient d'émettre un ordre à toutes les divisions des quartiers-généraux militaires de congédier la section civile de la police militaire. Cette force de police se compose de huit à neuf cents hommes qui avaient été engagés pour arrêter les réfractaires sous la loi du service militaire. Les hommes recevront quinze jours de salaire à partir de la date de leur renvoi.

## VON HINDENBURG A CASSEL

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 20. — Certaines dépêches diplomatiques reues aujourd'hui annoncent que le feld-marschal von Hindenburg a transporté ses quartiers-généraux à Cassel. La démobilitisation de l'armée allemande sera dirigée de cette ville.

Le Conseil des ouvriers et des soldats de Cassel a émis un manifeste demandant au peuple d'accorder tout les honneurs possibles à Hindenburg pendant son séjour en cette ville.

«Manifeste se lit comme suit : «Pendant qu'il accomplit ses devoirs, le Marschal Hindenburg est sous notre protection. Nous savons que la population militaire et civile l'honorera et s'abstiendra de toute manifestation à son égard.

## VON BESELOR A FUI COMME UN LACHE

(Cable de la Presse Associée)

Zurich, 20. — Un journal de Munich dit que le Général Hans von Beselor, le gouverneur-général allemand des territoires occupés en Russie, est parti de Varsovie plus ou moins lâchement. Il s'est enfui de la capitale de la Pologne en se cachant dans une barge sur la rivière Vistule.

## LA REINE D'ESPAGNE VISITE LONDRES

(Cable de la Presse Associée)

Madrid, 20. — La rumeur circule que la reine Victoria d'Espagne a l'intention de visiter l'Angleterre.

La reine Victoria est la fille de feu le Prince Henri de Battenberg et de la Princesse Bénédictine, fille de feu la Reine Victoria d'Angleterre.

## LA FRANCE DECORE LA REINE ELIZABETH

(Cable de la Presse Associée)

Paris, 20. — On a annoncé officiellement aujourd'hui que le gouvernement français avait décidé de conférer la Grand-Croix de la Légion d'honneur à la reine Elizabeth de Belgique. On a aussi annoncé que le prince Léopold, héritier du trône, recevra la Croix de Guerre.

## UN COMLOT DES BOLSHEVIKI

(Cable de la Presse Associée)

Copenhague, 20. — D'après certains rapports reçus ici, un grand complot a été découvert à Vienne. On avait projeté de saisir tous les édifices publics et de proclamer un gouvernement bolshévique. Plusieurs centaines de personnes ont été arrêtées.

Londres, 20. — Une dépêche transmise ici par l'«Exchange Telegraph» annonce que plusieurs centaines de personnes ont été arrêtées sous l'accusation d'avoir conspiré avec les gardes-rouges pour proclamer un gouvernement bolshévique. Les supposés conspirateurs, parmi lesquels se trouve Paul Friedlander, chef du parti communiste, avaient projeté d'occuper les édifices du gouvernement et d'arrêter les membres du cabinet.

## LE VOYAGE DE M. WILSON

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 20. — Des fonctionnaires de la marine ont dit aujourd'hui que le Président Wilson et la délégation américaine à la conférence de la paix traverseront l'Atlantique sur l'un des gros transports de l'armée, escorté d'un dreadnought et d'une flottille de contre-torpilleurs. Le programme du voyage n'est pas encore complètement déterminé, mais on considère comme certain que le vaisseau qui transportera le parti officiel sera l'un des gros transatlantiques affectés spécialement aux transports des troupes.

## L'OCTROI DES RESSOURCES NATURELLES A L'OUEST

LES PREMIERS MINISTRES DES PROVINCES DE L'EST DEFINISSENT LEUR ATTITUDE SUR CETTE IMPORTANTE QUESTION.

(Dépêche de la Presse Associée)

Ottawa, 20. — Les provinces qui ne font pas partie du groupe des provinces de l'ouest ont spécifiquement défini leur attitude au sujet du transfert des ressources naturelles de l'ouest. Dans un mémoire qui a été soumis cet après-midi devant la conférence interprovinciale, elles demandent que, en cas où les ressources naturelles seraient transférées par le gouvernement fédéral aux provinces de l'ouest, les provinces de l'est recevront des subsides additionnels du trésor fédéral. La question est maintenant devant le gouvernement fédéral qui rendra sa décision plus tard.

Le mémoire avait été préparé à une assemblée tenue entre les premiers ministres provinciaux qui avait précédé la séance régulière de la conférence. On avait exprimé l'espoir que toutes les provinces s'entendraient sur une base commune, pour qu'elle soit soumise à la conférence. D'un autre côté cette décision n'a pas été adoptée et le mémoire a été soumis devant la conférence au nom des provinces d'Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Ile du Prince-Edouard et la Colombie-Anglaise.

Malgré qu'il n'ait aucune mention spécifique de fait dans le mémoire, on comprend que les délégués de la Colombie-Anglaise réclament qu'ils devraient recevoir du gouvernement fédéral, les terres qui sont à proximité des voies de chemin de fer, tout en conservant leur droit au subside.

Une grande partie de la journée a été employée pour discuter les problèmes de la colonisation des terres. A la séance de ce matin, l'honorable J. A. Calder, ministre de l'immigration et de la colonisation, a soumis un projet très élaboré, afin d'amener le développement des terres — spécialement les terres conservées pour fins de spéculation — en culture. Cet après-midi, l'honorable Arthur Meighen, ministre de l'intérieur, a expliqué son projet pour aider les soldats de retour du front qui désirent s'établir sur des terres. En un certain sens, ce projet est le développement du premier.

D'après le projet de M. Calder, des fonds seraient prêtés par le gouvernement fédéral aux provinces pour acheter des terres incultes qui appartiennent à des particuliers. Les colons qui ont l'intention d'acheter des terres devraient être préparés à fournir vingt pour cent, argent comptant, ou posséder ce même actif en biens mobiliers. Des termes faciles seront accordés aux colons pour le paiement de la balance. Au cas où la transaction ne serait pas fructueuse, les gouvernements provincial et fédéral supporteront la perte conjointement.

Les projets de M. Meighen, tels que définis devant la conférence, demandent que des terres soient vendues aux soldats de retour du front, sur paiement de dix pour cent comptant, et si nécessaire en partie comptant ou garanties par autre actif appartenant à l'acheteur. En plus, on propose que le gouvernement fédéral devra faire un prêt aux soldats de retour du front, et ce, au taux d'intérêt ordinaire à courte échéance, si par la raison du développement de sa propriété il est capable d'offrir les garanties nécessaires. La principale idée du plan est d'aider les soldats de retour du front à s'acheter des fermes, et ensuite les établir en affaires.

Des projets ont aussi été élaborés pour donner un encaissement agricole aux soldats de retour du front.

Pour le développement de ce plan de colonisation des terres on a suggéré qu'un bureau fédéral soit créé, comprenant le ministre de l'immigration et des représentants des provinces. Une autre suggestion a été faite pour qu'un bureau de bien-être social soit créé sous la direction du département de colonisation et d'immigration.

Il est probable que la conférence terminera son travail demain. L'honorable Frank Carvell, ministre des travaux publics, préside la conférence.

## L'AVANCE DES TROUPES FRANÇAISES EN ALSACE

(Cable de la Presse Associée)

Paris, 20. — Le rapport officiel sur l'avance des troupes françaises dit : «Aujourd'hui nos troupes ont dépassé Givet, et nos avant-postes sont établis sur la ligne de Wancennes, Frométrez et Massouree. Huit mille prisonniers alliés étaient concentrés à Givet et un important matériel de guerre a été trouvé en cette ville, y compris des batteries, des chars d'assaut et des mitrailleuses.

«Plus à l'est nous avons occupé les villes de Neufchâteau et Etalle, où notre entrée a été acclamée par de grandes manifestations de sympathie.

«La ligne atteinte aujourd'hui par nos colonnes passe par Verlain, Longlier, l'Eglise et Hebel Lavieille.

«En Lorraine nos détachements se sont avancés jusqu'à St-Avold, Kochern, Forbach et Sarrebruck, (Saarbrücken).

«En Alsace nos troupes ont atteint Obernai, au sud-est de Strasbourg.

«Sur la rive gauche du Rhin nous avons occupé Brisach et Huningue, St-Louis (Hunningen). Partout, il y a eu des manifestations de joie, ce qui montre l'attachement des populations à la France.

## LES PRISONNIERS ANGLAIS MALTRAITES PAR LES TURCS

(Cable de la Presse Associée)

Londres, 20. — Un «livre blanc» sur le traitement des prisonniers anglais en Turquie, publié ce soir, dit que sur 16,883 prisonniers capturés par les Turcs, 3,290 sont rapportés comme morts tandis qu'aucune trace ne peut être trouvée de 2,222 autres et on croit qu'ils ont péri. Ces derniers ont été capturés à Kut-el-Amara, et il est certain qu'ils étaient vivants quand ils ont été pris par les Turcs, mais au lieu de l'être.

## LES MARINS CANADIENS LE MONOPOLE DES BANQUES

(Cable de la Presse Associée)

Ottawa, 20. — Quatre mille hommes de la marine canadienne seront licenciés graduellement. Ces marins étaient au service de cent cinquante nautes-patrouilles chargés de faire la garde des côtes, plus spécialement celle de l'Atlantique.

## LA REPUBLIQUE DU PEUPLE HONGROIS

(Cable de la Presse Associée)

Budapest, Hongrie, jeudi 20. — Le gouvernement a décidé qu'à partir d'aujourd'hui le titre de la Hongrie sera celui de la «République du peuple hongrois».

## LE GENERAL MANGIN PREND DU MIEUX

(Cable de la Presse Associée)

Paris, 20. — L'«Intransigeant» dit que le général Mangin, qui est tombé à bas de son cheval, lundi dernier, quand il passait en revue les troupes françaises, après avoir été transporté à l'hôpital, est resté douze heures dans le coma, mais qu'aux dernières nouvelles fournies par cette institution, il n'y a pas lieu de s'alarmer. On dit que le général fait d'excellents progrès et qu'il n'y a pas lieu de craindre sur son sort.

## LES AMERICAINS ENTRE EN ALLEMAGNE

(Cable de la Presse Associée)

Armée américaine d'occupation, 20. — Aujourd'hui les troupes américaines ont avancé leur ligne de l'autre côté de la frontière allemande. La frontière a été franchie à divers endroits vis-à-vis et entre Briey et Audun-le-Roman.

Plus au nord les Américains ont pénétré dans le Luxembourg, dans la direction de la ville de Luxembourg, le 20.



## LES CONFERENCES DE L'ACTION FRANÇAISE

Elles s'inaugurent, hier soir, au Monument National, par une étude de M. Henri Bourassa, sur la langue et la religion. — Présidence d'honneur de l'abbé Perrier. Allocution de l'abbé Groulx.

La série de conférences données sous les auspices de l'Action Française s'est inaugurée, hier soir, au Monument National, par une étude de M. Henri Bourassa sur la langue et la religion. Le conférencier a parlé pendant plus de deux heures devant un nombreux auditoire. On notait dans la foule, le nombre d'étudiants et de militaires, dont la présence a été remarquée, à certains moments, par l'éclat des «bans» traditionnels.

M. l'abbé L.-A. Groulx, professeur d'histoire du Canada à l'Université Laval, a ouvert la série des discours par une brève revue de l'oeuvre accomplie par les directeurs de l'Action Française et par une rapide énumération des projets d'avenir de la Ligue des Droits du Français. Après avoir fait allusion à l'«Almanach de la Langue Française» et aux brochures que la Ligue a déjà fait publier, l'abbé Groulx a annoncé pour prochainement l'édition d'oeuvres littéraires à 75 sous. La première de ces oeuvres, a-t-il annoncé au milieu des applaudissements fraternelles, sera intitulée : «L'oeuvre de Paul-Emile Lamarche». Nous voulons ainsi, a-t-il dit, rendre hommage à celui qui, dans une grande vie, a donné l'exemple d'une grande vertu et d'une rare noblesse. Mouvement 85 a annoncé l'orateur, on pourra s'abonner à toutes ces revues et productions littéraires.

Au chapitre des conférences que la Ligue veut donner sous ses auspices, l'abbé Groulx donne le thème de celle de ce soir, par M. Bourassa. Présentant celui-ci, le jeune professeur rappelle qu'en entrant dans la salle, un brave homme lui demanda : «On fête encore Bourassa, ce soir?» Après avoir annoncé qu'il avait rassuré son homme, en lui signifiant le véritable caractère de la réunion, l'abbé Groulx dit en souriant : «Lui immédiatement suppose que c'est le bonhomme était un lecteur de l'«Action Française» de cette feuille anglaise, qui semble parfois écrite en français, et qui se vend encore très cher, même à un sou».

M. l'abbé Philippe Perrier, curé de la paroisse Saint-Enfant-Jésus du Mile-End, président d'honneur de la soirée, succéda ensuite à l'abbé Groulx. Il lut une lettre de celui qui devait être le président d'honneur de la soirée, mais qui ne put quitter Québec, à cause de maladie. La lettre était de Mgr L.-A. Paquet.

Après avoir exposé la nécessité pour les Canadiens-Français de se lier pour la défense de leur langue, M. Bourassa en ce pays et même à cette époque, Mgr Paquet, fit ensuite allusion à la récente lettre de Benoît XV, disant que Sa Sainteté a écrit le document pontifical, en ayant sur le yeux continuellement le livre écrit, il y a une couple d'années, par M. Bourassa, sur «la langue française au Canada, ses droits, ses avantages». C'est ainsi, dit le signataire de la lettre, que Sa Sainteté a parfaitement compris la situation des Canadiens-français et a appuyé, dans sa lettre, nos légitimes réclamations.

M. l'abbé Perrier présente ensuite M. Bourassa, qui ne tarde pas à entrer dans le vif de son sujet, qui, comme nous l'avons dit, était : «Langue et religion».

M. Bourassa montre d'abord le mariage indissoluble qui existe, chez nous, entre la foi et la nationalité, renouant, à larges traits, l'histoire de notre race, depuis les premiers temps de la colonie anglaise, jusqu'à nos jours. Il devait revenir plus tard sur ce point, qui a constitué l'une de ses idées maîtresses, affirmant que 1760, 60,000 colons français, qui, même au milieu de quelques millions d'hommes étrangers à leur langue et à leur mentalité, et en dépit du voisinage de citoyens dont ils ne pouvaient attendre aucune aide, parce que leur bloc s'était cristallisé dans le dogme inébranlable du catholicisme, tandis que millions de membres de l'autre race devaient s'éparpiller en d'innombrables sectes différentes.

Passant au droit du peuple à sa langue, le conférencier indique les points cardinaux de la saine philosophie, et montre que la saine société, au monde, qui ait répondu à la fin que Dieu s'est proposé, en créant le monde, est l'Eglise, à laquelle sont subordonnées toutes les sociétés temporelles. Mais, fait-il remarquer immédiatement, avançant plus avant dans son sujet, l'Eglise n'a le droit d'opprimer aucune société temporelle. En ses principes, le droit à la langue est subordonné au devoir naturel. Il peut arriver pour un individu d'être obligé de sacrifier sa langue dans les cas où autrement il y aurait un grand danger pour sa foi, mais, dans l'ordre des peuples, le cas n'existe pas. La foi et la raison de Dieu se refusent à mettre en conflit les peuples entre les exigences de leur conscience et l'exercice de leurs droits naturels. Si une telle situation se présentait, il en résulterait une perturbation immense dans l'âme nationale. Car le droit à la langue est le lien le plus intime entre toutes les communautés humaines essentielles, et bien que les «accusés les plus pernicieux du droit naturel s'attaquent toujours à ce principe sacré, de

domination.

M. Bourassa rend hommage à l'Eglise qui a toujours respecté ce droit, y trouvant l'instrument le plus utile à la propagation de la foi. C'est dans les annales des fausses religions qu'il faut rechercher les exemples d'oppression des minorités, et les cas qui se sont présentés dans l'Eglise sont ceux de prélats plus soucieux de s'attirer les faveurs des Etats que de conquérir les âmes.

Développant cette thèse, le conférencier remonte au miracle de la Pentecôte, alors que les apôtres furent doués de toutes les langues pour aller porter l'Evangile à tous les peuples. Depuis Saint-Pierre à Benoît XV, les missionnaires sont allés porter les lumières de la foi dans tous les coins du monde, à tous les peuples et dans la langue particulière de chaque peuple. Ils ne furent jamais l'instrument d'Etats qui cherchaient à s'agrandir et à établir leur domination à uloin.

C'est dans la propagation de l'Evangile chez les infidèles, dit M. Bourassa, que s'est principalement manifestée de la part de l'Eglise le culte du respect pour les langues. Il cite à ce propos l'exemple de Saint-François-Xavier qui, grand savant et professeur d'université, revêtit à un moment donné la robe du missionnaire. Basque de naissance, Bavarois par sa mère, Français d'adoption, François-Xavier se rendit au Portugal qui était de son temps la première nation du monde. Il se naturalisa Portugais, et il partit en mission. Il apprit les langues de toutes les peuplades qu'il rencontra afin de se faire comprendre de chacun dans la langue de naissance et du missionnaire chrétien.

Il commut les angloises du droit sur les résultats de son enseignement religieux, mais il n'a jamais changé de modalité. Il a toujours voulu se servir de la langue même du peuple auquel il s'adressait, et, pour montrer en quelque sorte, incontestablement le droit de chacun à sa langue, sur son lit de mort avec les dernières supplications qu'il adressait à Dieu, c'est dans le vieux patois basque, sa langue maternelle, qu'il les faisait. Voilà, dit M. Bourassa, le vrai modèle du missionnaire chrétien.

Ces langues nous devons l'aimer tendrement, la respecter, la sanctifier. Fils aimant de la France chrétienne et frères aimants des Français chrétiens d'aujourd'hui conservons toujours la langue que nous parlons, langue qui est celle de la bonne vie française, dont ce qui reste aujourd'hui vient de sauver toute la France, de l'assassinat.

Le conférencier définit alors la façon la plus efficace pour nous de prouver notre amour pour la France, c'est-à-dire de prolonger la mission de la France, de prolonger les éléments de la civilisation de la France.

Cette de cette façon que nous prouverons que nous sommes bons Français, et non pas en débordant notre population de cette littérature dévergondée et de ces pièces de théâtre déshonorantes dont on a prétendu, en certains milieux, qu'elles représentaient la mentalité de la vraie France. Que nos mères canadiennes-françaises continuent à faire leur devoir et à propager l'espece, au lieu d'abdiquer sur ce point, comme les femmes de France. C'est cette abdication qui a été l'une des causes de la guerre, car s'il y eût eu 70 millions de Français, en 1914, au lieu de 40 millions, l'Allemagne n'aurait jamais osé toucher à la France.

C'est en n'abdiquant ni en ne trahissant jamais, termine l'orateur dans sa péroration que nous demeurerons à la hauteur de notre situation de fils de la plus grande race du monde et d'enfants de l'Eglise la seule vraie. Autrement, nous irons au suicide et à l'annihilation absolue.

## ORDRE DU DU GENERAL RAWLISON

(Cable de la Presse Associée)

Londres, 20. — Dans un ordre du jour daté du 11 novembre, le général Rawlison dit :

«La quatrième armée a reçu ordre de participer à l'occupation des territoires du Rhin. Je vous demande, soldats de toutes les parties de l'Empire, de prouver au monde que les Britanniques ne sont pas comme les Allemands, qui font la guerre aux femmes et aux enfants. J'espère que vous soutiendrez la bonne réputation de l'armée.»

«La quatrième armée a reçu ordre de participer à l'occupation des territoires du Rhin. Je vous demande, soldats de toutes les parties de l'Empire, de prouver au monde que les Britanniques ne sont pas comme les Allemands, qui font la guerre aux femmes et aux enfants. J'espère que vous soutiendrez la bonne réputation de l'armée.»

Le véritable athlète doit faire de tous les sports et n'être champion dans aucun. H. HAUGER.

CHRONIQUE DES SPORTS

UNE aristocratie de mal bâtis est funeste à la qualité du recrutement. A. SURIER.

LA BONNE CAMARADERIE AU NATIONAL

Les Canadiens-français de toutes les bonnes classes sociales s'y rencontrent. — Il faut s'enrôler comme membres

LE NATIONAL DOIT VIVRE ET PROSPERER

C'est au gymnase de l'A. A. D'A. Nationale que les nôtres se connaissent mieux et deviennent de vrais camarades. Rien n'est susceptible d'unir entre eux, par les liens de l'estime et d'une forte camaraderie, des hommes de conditions très différentes, comme la communauté dans l'effort physique. Nous croyons que l'effort partagé, le fait d'accomplir ensemble les mêmes mouvements est le véritable élément de cette cordialité très sincère qui unit les hommes d'une même race depuis le millionnaire jusqu'au paysan.

Ces hommes qui, dans les rues de Montréal, se seraient ignorés ou se seraient déifiés l'un de l'autre, viennent de passer, grâce à l'exercice, quelques heures d'amitié et de bonne entente sociale. Et il n'est pas rare qu'ils restent charmés tous deux de cette rencontre fortuite.

Tout d'abord, l'éducation sportive éliminera peu à peu et tout naturellement — il y paraît déjà — les vices anti-sportifs tels que l'alcoolisme qui, ainsi qu'on l'a fait souvent remarquer, font à ceux qui s'y livrent une âme haineuse ou tout au moins grincheuse, excellent terrain pour la jalousie irraisonnée et méchante.

De plus, lorsqu'un ouvrier arrivera à comprendre (et cela ne me semble pas impossible : le savetier de la Fontaine s'en était bien avisé) que le bonheur git plutôt dans un bon estomac et dans une santé solide que dans un sac rempli d'écus ou dans un porte-feuille bourré de billets; lorsque l'orgueil de la santé et de la beauté se sera substitué, chez les jeunes gens des deux sexes, à la convoitise du luxe ou des faiblaiss; lorsqu'ils seront persuadés que le bien précieux entre tous, le libre jeu de nos organes et par suite de notre activité, est affaire d'exercice et de sobriété plutôt que de jouissance facile et d'oisiveté, alors peut-être connaîtrons-nous le véritable état d'égalité, c'est-à-dire celui dans lequel chacun sera responsable de son bonheur et ne pourra s'en prendre à lui-même si son sort est pauvre et sa volonté débilée. Qui sait si, alors, les seuls envieux ne seront pas — juste retour — ceux qui, ayant abusé prématurément de la fortune, se trouveront à cinquante ans, tel un Rockefeller, incapables de digérer une côtelette et de vivre une vie normale?

TOUS LES EDUCATEURS, LES PERES ET LES MERES, LES JEUNES PERSONNES DES DEUX SEXES, ENFIN, TOUS CEUX QUI S'INTERESSENT A LA GRANDEUR DE NOTRE RACE ET A SON AVENIR, DOIVENT ETRE DES AMIS DEVOUES DE L'A. A. D'A. NATIONALE ET DE SON OEUVRE. QU'ILS EN DEVIENNENT LES MEMBRES.

LES QUARTIERS-GENERAUX DE L'A. A. D'A. NATIONALE

Toutes correspondances, communications, paiements de cotisations, etc., intéressant l'Association Athlétique d'Amateurs Nationale, doivent être adressés à son Siège Social, 80, rue Cherrier, tél. Est 323. Les amis du National sont priés de noter que le bureau de recrutement, chambre 30, de l'édifice Dandurand, est fermé depuis le 1er octobre.

LA LIGUE DE LA CITE D'OTTAWA

Les Ste-Brigide et les Royal Canadiens en feront probablement partie. — L'organisation est presque complétée pour la saison du hockey.

Ottawa, 20.—La Ligue de Hockey de la Cité se composera probablement durant la prochaine saison de huit clubs. Quatre de ces clubs joueront dans une section à l'Aréna d'Ottawa et les quatre autres à Hull. Ce sont les décisions qui ont été prises à une réunion de la Ligue de la Cité et de la Commission.

Le Muniton, le Grand Tronc et l'Aberdeen étaient représentés, mais comme le Grand Tronc n'avait pas payé l'année des honoraires de ses membres il fut prié de se retirer. Il semblerait avoir beaucoup d'incertitude pour ce qui est de la composition du prochain circuit et il fut finalement décidé, en vue de redresser l'état de ce qu'il y a de défectueux, de suspendre toutes les franchises pour le présent.

C'est fait sur la demande du club Aberdeen et il fut alors décidé qu'une franchise permanente serait accordée aux clubs Aberdeen et Muniton les seuls survivants du Circuit qui fut ouvert l'hiver dernier.

On recommanda aussi d'y admettre les clubs Royal-Canadien et Ste-Brigide et un comité fut nommé afin de conférer aussi tôt que possible avec M. E. P. Dey, propriétaire de l'Aréna. Si l'ère des séries de l'Aberdeen-Muniton et du Royal-Canadien-St-Brigide sont satisfaisantes pour monsieur Dey, l'organisation sera complétée et une double série de parties "home and home" seront jouées à l'Aréna de l'avenue Laurier.

La question d'étendre les cadres de la Ligue de la Cité vint aussi sur le tapis et on décida de négocier avec les clubs Hull, Canadien, Grand Tronc, Aylmer et New-Edinburgh, dans le but de former une section québécoise dont les parties seraient jouées au Parc Royal et à l'Aylmer.

Si ces choses se réalisent il y aura une toute finale entre les deux clubs vainqueurs de la saison. Une décision au sujet de ce projet sera prise dans quelques jours.

On a unanimement décidé de continuer la Commission de la Ligue de la Cité et Frank Plant fut de nouveau élu Président avec Guy Boyce, comme secrétaire. Les autres commissaires sont M. Wm. Larocque et E. P. Dey. Dey fut élu aussi de l'autre côté des mers à été aussi unanimement choisi. M. Plant fut choisi comme représentant d'Ottawa à la Réunion annuelle de l'Association de Hockey de l'est du Canada qui aura lieu à Montréal bientôt, et il fut décidé de remettre à la prochaine réunion l'élection des officiers pour la Ligue de Hockey de la Cité.

Le président Plant occupa le fauteuil et l'on remarqua aussi Guy Boyce de la Ligue de la Cité, Hubert Thebo et Ernie Healy du club Aberdeen; Allan Healy et Eddie Lowrey des Munitons. Une autre assemblée aura lieu à la fin de cette semaine afin de compléter l'organisation et de faciliter les arrangements pour ce qui est des patinoirs.

CONTRE LE PATINOIR D'OTTAWA

La nouvelle ligue professionnelle aurait pris des procédures contre M. Dey, de l'Aréna de Toronto.

Toronto, 20.—La dernière sensation dans les cercles du hockey est qu'une ordonnance a été délivrée à l'égard de M. Dey, propriétaire de l'Aréna d'Ottawa, par lequel il est interdit de faire des arrangements pour recevoir à l'Aréna d'Ottawa l'équipe de l'Association de Hockey Canadienne. L'ordonnance a été réellement délivrée le 15 novembre dit-on. La plainte en question est que M. Dey signe un arrangement avec Percy Quinn du club de hockey Shamrock, pour que celui-ci ait les privilèges de se servir de la patinoire.

Cet arrangement fut signé au club national de Toronto et le témoin, était M. E. Livingston, secrétaire "pro tempore" de l'Association canadienne de hockey.

Avant de partir pour Montréal, M. Quinn et Livingston, ont annoncé qu'ils auraient une conférence avec Eddie Gérard d'Ottawa, capitaine du club de hockey d'Ottawa, pour la dernière saison.

LE HOCKEY AMATEUR A OTTAWA

Les New-Edinburgh ne veulent pas jouer dans la section Transportive de cette ligue.

Ottawa, 20.—Tout ne va pas sur des roulettes dans la ligue locale de la Cité. Les Ste-Brigide firent "le train" l'an dernier, et cette fois les New-Edinburgh veulent les imiter avant même que la saison soit commencée. A la dernière assemblée il fut décidé que la ligue aurait deux sections et les New-Edinburgh furent placés dans la section transportive avec les clubs Hull, Aylmer, etc. Or, ce n'est pas sans aux dirigeants des Boroughs qui veulent appartenir à la section d'Ottawa. Les Commissaires de la ligue ne sont pas de leur avis, et il se pourrait que les protestataires restent de côté, car le tout a été organisé sans parti pris et pour donner le meilleur hockey possible à la population.

LE MAIRE JOE LALLY REVIENT A LA CROSSE

Il a ordonné aux Coughlans de Vancouver de remettre la coupe Mann aux Calgary.

Corwall, 20.—Le Maire Joe Lally de cette ville, avait pu nous de ne plus s'occuper de crosse après sa sortie de la N.H.A., mais les circonstances virent de l'y ramener. Comme fiduciarie de la coupe Mann, il vient d'intervenir de nouveau en ordonnant aux Coughlans de Vancouver de retourner la coupe au club Calgary.

En 1914 cette coupe fut gagnée par les V.C.C., mais Lally apprit quelque temps après que ce club n'était pas entièrement composé d'amateurs. Comme ce dernier avait triomphé des Calgary et de Drumpton sans être franchement "pur", Lally écrivit au secrétaire de la ligue de crosse Amateurs de l'Ouest pour lui apprendre que la coupe devait retourner aux Calgary. La guerre éclata à ce temps-là et les choses n'allèrent pas plus loin. Maintenant que le tout est terminé, le maire Lally veut tout remettre au point et la coupe devra retourner à Calgary.

LIVINGSTONE PERD EN COUR D'APPEL

Toronto, 20.—La Cour d'Appel a confirmé aujourd'hui le jugement d'une Cour inférieure, renvoyant la demande de dommages faite par Ernie Livingston à la N.H.A., pour l'avoir expulsé des séries. Le juge Sir William Meredith a déclaré au cours du jugement rendu que Livingston avait abandonné tous ses droits, en écrivant au président Robinson de "faire son possible" pour que les droits des Toronto fussent protégés.

L'appel a été renvoyé avec dépens.

OUVERTURE DES PARTIES DE QUILLES NATIONALE

L'ouverture des parties de Quilles Nationale indépendante a eu lieu hier soir, à la salle Electra, au milieu d'un grand concours d'amateurs de ce jeu si passionnant.

Les clubs qui forment cette ligue, sont les mêmes qui formaient la ligue de baseball.

La première boule a été lancée par M. Louis Crevier, président de la Ligue. Un grand enthousiasme a régné parmi les joueurs et le tableau que nous donnons ci-dessous en est la preuve évidente.

St-Denis, du club Lachine a remporté la palme des trois meilleures parties en comptant 524 points, suivi de près par Jodoin du Royal-Canadien avec 521 points.

La meilleure série pour une partie a été faite par Denault du Lachine avec 292 points, vrai record professionnel, suivi de près par R. Cutter du club Canadien.

M. H. Narbonne, secrétaire de la Ligue Nationale indépendante a présenté les clubs à l'assistance.

Table with 2 columns: METROPOLE and CANADA. Lists names and scores for various players.

Royal (Canadien) trois parties. Métropole 0. Lachine, 2 parties. Le Canada, 1.

LA LIGUE INDEPENDANTE REPOUD A SES DETRACTEURS

Plusieurs accusations réfutées de main de maître par M. Jollivet. — L'incident du Lachine clos.

Sur la fin de la saison de baseball, le président Jollivet, de la Ligue indépendante, tient à remercier le public en général et les partisans de son circuit en particulier pour le support loyal et continu, qui a été accordé à son ligue au cours de la saison. La Ligue indépendante a remporté un succès grandiose, et pour un début, ce fut un vrai coup de maître. A tous merci, et à l'année prochaine. En attendant, M. Jollivet travaillera tout l'hiver à réorganiser la ligue, qui sera plus forte et plus vivante que jamais l'an prochain. Il ne nous est pas permis pour le moment de parler de projets, mais nous en parlerons, entretiens par le président des indépendants, dans les vastes temps vus. A tout événement, le succès de cette première saison a tellement encouragé le président Jollivet qu'il est à étudier un programme sans égal pour 1919. Nous en reparlerons.

M. Jollivet, par les colonnes de ce journal, et sans vouloir faire de polémique, tient à répondre, avant la chute du rideau, à quelques déclarations faites ces jours-ci, de nature à jeter du discrédit sur sa ligue, tant elles sont fausses et pernicieuses.

A M. Billy Innes, président de la Ligue de la Cité, M. Jollivet répond ceci :

Que sert de jeter la pierre à vos meilleurs joueurs parce qu'ils ont été battus par ceux de la Ligue indépendante? Que jeter de la pierre sur le Major, des Curtis, des Smith, des Jacobs, des Mullen, des Flynn, des Bates, des Guillaume, pour pallier une défaite? Ce n'est ni sport, ni gentil. Il existe une meilleure mentalité que cela chez les indépendants. Prétendre que si Evans eut été là, la Ligue de la Cité aurait gagné la partie de lundi, le 11 novembre, est pour le moins osé. Car, rappelez-vous que le fameux Evans a été battu par Généreux, du Canada, de notre ligue, dans la Ligue des Munitions, par un score de 3 à 2, il y a quelques mois. Evans était supporté par Mullen, Hamilton, Anderson et plusieurs autres étoiles de votre ligue. Généreux était secondé par des indépendants et quelques autres, dont les noms s'échappent. Généreux fut supérieur à Evans, et cependant, sans rien enlever à son mérite, il n'a pas été le lanceur régulier du Canada, au cours de la dernière saison. Prétendre donc que si Evans eut été là, le 11, vous auriez gagné, est pour le moins osé.

Maintenant, M. Innes, vous nous avez reproché de vous enlever vos joueurs. C'est faux. Nous vous dirons seulement ceci, et les amateurs vous jugeront ensuite :

En deux occasions, vous, M. Innes et un couple de gérants de clubs de la Ligue de la Cité, êtes venus me rencontrer au "Canada" pour un projet de fusion. Incapable d'amener le St-Arsène, le Royal-Canadien, le Lachine ou le Métropole à s'amalgamer avec votre circuit, vous avez voulu en une circonstance surtout abandonner votre propre ligue et vous incorporer avec la ligue indépendante. Vous étiez prêt à faire le saut, vous un vieux supporter de la Ligue de la Cité. C'est donc que les indépendants avaient le meilleur, et que sans eux impossible d'avoir la faveur populaire. Quant à vos joueurs, nous dirons que bien loin d'avoir cherché à les détacher de vos clubs, ils ont fait comme vous, en venant à nous. Evans, votre étoile, nous a offert ses services, après avoir passé plusieurs heures en tête à tête avec moi et un M. Dussault, du revenu provincial. Il nous a supplié de l'engager, mais nous voulions être protégés contre le "saut" et devant le contrat en règle, que nous lui avons offert. Henri Clément, une autre de vos étoiles, est venu à un cheveu de vous fausser compagnie, et ce n'est pas sa faute. Il est resté avec vous autres. Le public jugera maintenant des sottises prétentions de la Ligue de la Cité.

Comme la Ligue indépendante a été mise en demeure par le Lachine, un de ses clubs, de s'expliquer relativement à la série inter-ligue, elle le fera brièvement. D'abord, M. Larche, gérant de ce club, a déclaré au président Jollivet qu'il n'avait rien dans l'article par lequel il y a quelques jours sur un journal français de cette ville, qui critiquait la Ligue indépendante parce qu'elle n'avait pas laissé carte blanche au Lachine au cours de la série. M. Larche dégage absolument sa responsabilité de cet article, publié entièrement hors de sa connaissance, et qu'il répondit catégoriquement. Puis le président Jollivet a reçu une lettre du secrétaire du Lachine, ces jours-ci, lui disant que le Lachine était désorganisé depuis le 31 octobre, les joueurs ayant reçu leur congé, et qu'il s'en remettait au président pour défendre l'honneur de la Ligue indépendante contre la Ligue de la Cité. L'incident est considéré clos devant ces explications.

METROPOLE ET ROYAL VAINQUEURS

La ligue Royale a continué ses séries, lundi dernier, alors que le Métropole vainquit l'Adanac par 2 à 1 dans la première partie du programme.

La victoire du Métropole démontre que les champions de l'an dernier défendront victorieusement leur titre jusqu'au bout. A ce sujet leur gérant déclarait après la partie: "Pour le Métropole, le champion est certain, c'est celui qui a gagné les séries de la victoire des Allées".

Dans la deuxième partie l'Adanac se fit administrer un blanchissage par le Royal, qui par cette victoire se maintient en première place.

Dimanche soir prochain à 8.30 heures, grand tirage de la ligue. Tous sont invités. Il aura lieu aux salles de la ligue. Les membres donneront une contribution qui vaudra la peine d'être vue. Lundi soir, programme régulier.

Résultats détaillés :

Table with 4 columns: ADANAC, METROPOLE, ROYAL, and scores.

Moyenne: 479-2

De Blois... Watier, capt... Brouillard... Robert...

Moyenne: 478

Laforte... Brouillard... Desrochers, capt... Beaumont...

Moyenne: 489-2

Le Métropole gagne deux parties. Le Juge: E. Mahou.

AU SERVICE DU PAYS

La British Colonial Fire Insurance Company, Montréal a souscrit vingt mille dollars à l'emprunt de la Victoire 1918 — en quoi elle est fidèle à sa devise: "Service".

LAVAGE A LA MAGNESIE POUR LA DIGESTION

Le médecin le recommande au lieu de drogues, pepsine, soda ou autres digestifs artificiels.

Les personnes seules qui sont en contact avec ceux qui souffrent d'indigestion et de la dyspepsie peuvent réaliser un grand bien en prenant un digestif artificiel de la pepsine, les pilules de soda et les tablettes, dans le traitement des troubles d'estomac. A déclaré un médecin bien connu.

Neuf cents de troubles digestifs sur dix sont causés par un excès d'acide qui fait sécher et fermenter les aliments, occasionnant des gaz et causant souvent une douleur intense ou des brûlements. Forcer les aliments à passer de l'estomac aux intestins au moyen de digestifs artificiels est pure folie et des troubles de ce genre ne peuvent en résulter. Une fois que cela est évité, l'estomac avec de la magnésie pour en chasser les acides, adoucir les aliments, éliminer et détruire l'indigestion, et l'irritation des parois stomacales et permettre ainsi la digestion normale des aliments.

Vous ne sauriez donner à votre estomac irrité par les acides, un meilleur traitement qu'un bain de magnésie. C'est simple, facile et agréable à prendre, cela ne peut faire aucunement mal à l'estomac, et ce n'est pas une simple drogue. Prenez-vous seulement une petite bouteille de "magnésie bichlorure" et de "magnésie bicarbonate" chez votre pharmacien, ou chez votre épicerie. Mettez une cuillerée à thé de la poudre ou deux tablettes dans un verre d'eau et bovez à chaque repas pendant quelques jours, puis votre estomac fonctionnera à perfection. Il doit être bien compris que je ne préconise pas l'emploi de la magnésie sous forme de citrate, acétate, sulfate, lait ou magnésie en morceaux. L'une de ces substances peut faire plus de mal que de bien. Je crois que rien autre chose que la "magnésie bichlorure" ne devrait être employée pour neutraliser un estomac acide. Il n'est pas difficile de se procurer cette forme de magnésie. Les meilleurs pharmaciens la vendent. Les tablettes bichlorure ou en poudre. Elle agit immédiatement et facilement et assurera une digestion normale, sans malaise, même chez les personnes souffrant de maux d'estomac chroniques.

LES RUMEURS DES CERCLES DE HOCKEY

(Par COUVRE-POINT) LIVINGSTONE et Percy sont à Montréal. Ils ont rendu visite à plusieurs amis dans le cours de la journée d'hier.

LES OTTAWA comptent sur les services de quatre gardiens de buts pour l'hiver prochain.

FRANK CALDER tient bon comme président de la N. H. A. Pour employer une expression consacrée, Frank est un bon garçon.

UNE RECOMPENSE est offerte à qui trouvera quel est le détenteur officiel de la glace au Jubilé.

LEN PORTEOUS s'est déclaré partenaire silencieux dans la compagnie qui prétend détenir la glace du patinoir de la partie Est.

LES MAGNATS de la Ligue de la Cité assurent que tous leurs joueurs seront des amateurs "bona fide". Tant mieux.

GEORGE BOUCHER prétend que Alf. Smith est le meilleur instructeur de hockey du Canada.

LES NEW EDINBURG sont en train de faire "le train" dans la Ligue de la Cité d'Ottawa. Ils semblent craindre de traverser le pont.

UNE TAXE SPECIALE POUR LES TRAVAUX PERMANENTS

On aurait recours à la "Local Improvement Tax" pour répondre aux besoins financiers de la cité. — Ce que coûtent les dépenses d'administration. — Le taux de la taxe foncière.

L'étude du budget s'est continuée, chez nos administrateurs municipaux, toute la journée d'hier. La situation s'éclaircit peu à peu.

Table with 3 columns: Voté en décembre 1917, Voté en 1918, Total requis. Lists various budget items and amounts.

Voici les chiffres sur lesquels les commissaires travaillent. Ces chiffres sont ceux du budget général pour 1918:

Intérêts et amortissement... Taxe d'école... Ponds de Réserve... Salaires etgages... Dépenses générales... Pensions... RECETTES... Estimé primitif... Do nouvelles taxes...

Le centre de toute l'attention de la commission administrative dans le sommaire ci-dessus se trouve dans les \$3,180,167 qui ont été votés pour les dépenses d'administration, et les dépenses générales. Cette somme, cette année, a servi à défrayer les frais d'administration, mais, une fois que ces dépenses ont été soldées, il ne restait plus que \$200,000 pour l'entretien des rues. Cette somme est évidemment insuffisante, de sorte que l'an prochain, il faudra avoir plus de revenus.

UN RUISSEAU CONSTITUE-T-IL UNE BORNE NATURELLE?

C'est ce que la Cour d'Appel est appelée à décider dans la cause de Plante et Ouellette.

Les juges de la Cour du Banc du Roi siégeant en appel, ont entendu plusieurs causes, hier. Ce sont celles de O'Meara vs Bennett (district de Montréal); Consumers Metal Co., Ltd. vs Williams Manufacturing Co., Ltd. (district de Montréal); Plante et Ouellette (district de St-François).

Est-on justifiable de demander une action en bornage entre deux propriétés séparées par une rivière? Tel est le fond des débats qu'a relevé la cause de Plante vs Ouellette en cour d'Appel, hier.

Joseph Ouellette, demandeur, allègue que son terrain et celui du défendeur, Philias Plante, sont contigus, qu'ils ne sont séparés par aucune borne, qu'ils n'ont jamais été bornés, et il demande à ce qu'il soit déclaré, allègue que son terrain et celui de son voisin sont bornés par une borne naturelle, à savoir : une rivière qui coule entre les deux propriétés, et que le défendeur et le demandeur respectivement ont occupé chacun de leur côté de la dite rivière depuis un délai de trente ans, soit par eux-mêmes soit par leurs auteurs.

La cour de révision a décidé dans cette cause que le fait qu'il existe entre les immeubles des partis un ruisseau, n'empêche pas la contiguïté des dits immeubles, le ruisseau étant la propriété de l'une ou l'autre des parties, renversant ainsi le jugement de première instance qui prétendait: "que lorsque deux propriétés sont séparées par un cours d'eau natuel, il n'y a pas lieu à bornage. De plus, depuis au-delà de trente ans, les deux propriétés ont été mutuellement séparées par le ruisseau en question, et chaque côté de ce ruisseau a été occupé par le demandeur et le défendeur respectivement, soit par eux-mêmes ou par leurs auteurs, sans qu'aucun ne prétende au dit cours d'eau."

La cour d'Appel aura à décider s'il y a contiguïté entre les deux propriétés en question, et si le bornage doit être accordé ou refusé.

LES EMPLOYES DU C.P.R. ET L'EMPRUNT

M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, a reçu les derniers rapports des contributions des employés de la compagnie et de ses subsidiaires, d'un océan à l'autre et leur total se chiffre à \$3,627,800. Ce montant est formé comme suit :

Table with 2 columns: Bureau de la gare Windsor, Services des Grands Lacs, Ressources naturelles, etc. Lists amounts for various departments.

Total... \$3,627,800

LES FUNERAILLES DE L'ABBE O. HUOT

Les funérailles de M. l'abbé Oswald Huot auront lieu vendredi prochain, à 9.30 a.m., à Marieville. Tous les parents et amis de ce prêtre distingué sont priés d'y assister.

RETRAITE FERMEE DES JARDINIERS ET DES CULTIVATEURS

Une retraite fermée pour les jardiniers et les cultivateurs aura lieu à la Villa St-Martin, Abord-à-Plouffe, du jeudi soir, 28 novembre, au lundi matin suivant.

Ceux qui désirent y prendre part sont priés d'envoyer leurs noms au B. P. Archambault, 845, Villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe.

AMUSEMENTS

ORPHEUM LE DUEL 3 actes par H. Lavedan AVIC EDGAR BECMAN Débuts de Mlle H. de Lanoy 193-6

FRANCAIS VAUDVILLE, PHOTOPLAYS 215-AUGER-BOULEVARD-115 Toute cette semaine JULES ET JAY ALLEN HEARTS OF THE WORLD Le merveilleux photodrame de D. W. Griffith. 193-6-A

GAYETY BURLESQUE CETTE SEMAINE JEAN HEDIN PLUS-PLUS "KITTY CHORUS" Allez entendre les fameux Les prix sont toujours les mêmes De 15 à 75 centimes 193-6-A

LOEW'S Magnifiques vues animées dans CLARA KIMBALL YOUNG "THE CLAW" dans "FATTY" ARBUCKLE "THE COOK" et TOUTE LA TROUPE DE VAUDEVILLE Anderson & Glines, Leonora Simonson, Homer & Du Bard, Albert et Rogers, Alexander Brothers & Evelyn et Tuck, acrobates, les Frères Novello, comédiens, étoiles de la danse, Sydney et Towline danseurs; Arline Fredericks prima donna; grand photodrame, Carlyle Blackwell, Evelyn Greely dans "The Golden Wall". De 1 p.m. à 11 p.m.

HIS MAJESTY'S "IN OLD KENTUCKY" Samedi, matinée — 25c et 50c

LA SAISON D'OPERA commence lundi avec LUCIA GRAND OPERA SAN CARLO Billes en vente au théâtre et chez Archambault. Soirées et matinée de samedi, 50 à \$2.00. Matinée de mercredi, 50c à \$1.50 196-1-A

Passé Temps Jeudi, Vendredi FRITZI BRUNETTE dans LA MAIN DE VELOURS Son plus grand triomphe dramatique Comédie: The Tight Squeeze 196-2-A

THEATRE CANADIEN CETTE SEMAINE ENVOYE! ENVOYE! Grande revue par P. Gury Attraction spéciale LES AIN-GEORGINE Fameux couple de danseurs argentins Matinée tous les jours.

CONFERENCES DE GUERRE Illustrées des films officiels de la guerre — par — M. F. A. McKenzie correspondant de guerre canadien

SALLE WINDSOR DIMANCHE, 24 Nov., à 4.30 p.m. LUNDI, 25 Nov., à 8.30 p.m. MERCREDI, 27 Nov., à 8.30 p.m. JEUDI, 28 Nov., à 4.30 p.m. BILLETTS: \$1.50 EN VENTE CHEZ Hymon, marchand de tabac; C. W. Lindsay & Co., L'aymer Bros., Bureau de l'Hotel Windsor. 193-2-A

DOMINION IRON & STEEL CO. LIMITED AVIS DE DIVIDENDE No 36 SUR LES PARTS DE PRIORITE. Un dividende trimestriel de un et trois cents le pour cent a été déclaré sur les parts de priorité du Dominion Iron and Steel Company, Limited, payable le 1er janvier 1919 aux actionnaires inscrits le 14 décembre 1918. Par ordre du conseil d'administration. C. S. CAMERON, Secrétaire. 196-1

DOMINION STEEL CORPORATION LIMITED AVIS DE DIVIDENDE No 19 SUR LES PARTS DE PRIORITE. Un dividende de un et demi pour cent, au taux de six pour cent par cent, a été déclaré sur les parts ordinaires du Dominion Steel Corporation, Limited, payable le 1er janvier 1919, aux actionnaires inscrits le 5 décembre 1918. Par ordre du conseil d'administration. C. S. CAMERON, Secrétaire. 196-1

LE CANADA est imprimé et publié par LA CIE DE PUBLICATION DE LA CANADA, Limited, 111, rue St-Jacques, Montréal, Québec, Canada. Points de vente: le Gérant-général, au bureau, Numéro 78 rue Saint-Jacques.

Orfèvrerie Religieuse

Il y a plusieurs magnifiques petits cadeaux que nous pouvons fournir dans ce genre.

Médailles scapulaires de toutes grandeurs, en or de 11 carats, avec ou sans chaîne.

Chapelets avec grains en or uni, et autres superchément décorés ou grains d'améthyste.

Il y a aussi le chapelet dans une boîte qui contient une médaille scapulaire et assez d'espace pour deux photographes — Le tout en or de 14 carats.

Croix en or, unies, gravées à la main ou tournées, grande variété.

Nous serions heureux que vous visitez voir ces articles, que vous ayez ou non l'intention d'acheter. Commentez la Noël de la paix par un cadeau qui en vaille la peine.



L'UNION SACREE EN FRANCE

A MOINS DU 4ème EMPRUNT DE GUERRE. — CATHOLIQUES ET AUTRES FRATERNISENT.

On se souvient de l'exclamation stupéfiante et indignée qu'un coup de la Censure, assés sur ces diatribes antipolitiques, arrachait naguère à la "Lanterne", un des derniers réduits des antérieurement sectaires et têtus: La Séparation, s'indignait le journal maçonnique, est-elle donc abrogée?

Voici donc le gouvernement de la République ayant recours en vue d'obtenir des citoyens l'accomplissement d'un devoir civique, à cette influence sacerdotale que, naguère, il redoutait et parfois combattait violemment, quand elle intervenait dans l'exécution de cet autre devoir civique, qui s'appelle le devoir électoral.

De tels incidents sont bien propres à jalonner le progrès de l'union sacrée en France. En dépit de la petite minorité de sectaires, encore attachés à leurs vieilles passions et impatientes de les faire revivre au lendemain de la paix, on ne pourra pas, sur cette route, reculer jusqu'au point de départ. Les soldats, les évêques de Chalons et de Verdun rejoignent, à leur tour, le ruban rouge des mains de Monsieur Poincaré, pour le réconfort moral dont ils ont soutenu, au plus fort de l'épreuve, les populations dont l'Eglise leur avait confié la garde.

Et ce sont bien les évêques, les représentants de la religion, les chefs religieux du diocèse, ignorés obstinément depuis la Séparation, qui sont l'objet de ces éloges. Des hommages aussi par leur fréquence et leur généralité, sont rendus dans les villes de l'arrière, à tous nos évêques. C'est hier encore que je lisais le compte-rendu d'une réunion patriotique et charitable, organisée chez le préfet de Cahors, et au cours de laquelle le délégué de l'Etat, accueillant le pasteur du diocèse, et le priant de prendre place auprès de lui, le saluait d'une gratitude et d'une bienvenue officielles.

J'aurai à rappeler, quand des détails plus sûrs et plus complets nous seront parvenus, de la vie religieuse et française à Lille et à Cambrai, sous l'occupation allemande. Mais, des premiers renseignements qui nous arrivent, il ressort au moins, comme on le supposait déjà d'après les échos passés à travers la ligne de feu, que ces deux villes épiscopales, les chefs religieux de la population jouent un grand rôle et acquièrent une haute influence. Là, plus encore que partout ailleurs, ils furent les défenseurs de la cité!

Toutes les fois que le Gouvernement de la République a fait appel à la générosité des citoyens, soit pour le versement de l'or à la Banque de France, soit pour la souscription des nouvelles rentes émises au profit de la défense nationale, les évêques, et tous les héros avec eux, se sont faits les premiers à répondre à l'appel. Ils l'ont prêté par les mandements paroissiaux, par les prières de circonstance. En ont, les premiers, donné l'exemple. Aussi, voici deux ans, M. Ribot, alors ministre des Finances, exposant à la Chambre le succès du roisième emprunt, se faisait un devoir d'affirmer très haut que cette victoire financière était due, pour une part no-

table, au dévouement du clergé de France. Et cette assemblée parlementaire, élue il y a quatre ans contre les "cures", soulignait cette affirmation d'applaudissements unanimes.

Cette fois encore, il n'était pas douteux que l'épiscopat ne rappelaît aux fidèles, par des exhortations pressantes et multiples, l'obligation qui s'impose à tous les Français de soutenir l'Etat. Et il n'a pas attendu d'être invité pour acquiescer de cette mission. Il l'a même remplie avec un relief et une solennité plus remarquables: une lettre collective, signée des cardinaux de France, a donné le signal de la campagne. A ce signal, tous les évêques et tous les cures ont répondu.

Mais ce qui caractérise le mouvement actuel, c'est l'appel, à la fois souligné de gratitude et de confiance, que le gouvernement a voulu adresser à l'Eglise. Reconnaisant officiellement l'existence et la dignité des évêques, sollicitant l'appui de leur influence et de leur autorité, le ministre des Finances a envoyé à chacun d'entre eux, une circulaire, qui contredit nettement toutes les théories gouvernementales d'autrefois. On croirait entendre un Etat chrétien.

Ce document, un vrai document historique, évoque d'abord les services rendus par l'épiscopat, lors des précédents emprunts, et exprime la conviction que le patriotisme du clergé se manifesterait, dans les circonstances actuelles, avec le même élan. Il fait une allusion respectueuse et reconnaissante à la démarche collective inaugurée par les cardinaux. Puis il ajoute que le gouvernement compte, aujourd'hui plus que jamais, "sur la collaboration de la hiérarchie ecclésiastique à tous ses degrés."

Mais le ministre des Finances ne se borne pas à cette indication générale. Il descend aux détails, avec une précision qui dénote la connaissance exacte et le respect sincère des prérogatives et du pouvoir du clergé. Il exprime l'espoir que les cures, au prône paroissial, rappelleront à leurs fidèles le devoir qui leur incombe envers l'Etat, chargé de pourvoir à la défense et à la libération du pays.

Il suggère aux évêques la publication d'un mandement spécial et sa diffusion par la voie de la Semaine religieuse. Il ajoute, enfin, ce paragraphe particulièrement topique: "Il est d'ailleurs évident que, pour obtenir son plein effet, l'action de Messieurs les Cures ne devrait pas se borner à des conseils donnés du haut de la chaire. Leur intervention personnelle auprès de leurs paroissiens, individuellement, apparaît comme devant être le moyen de propagande le plus efficace. Je suis convaincu qu'ils mettront un empressement patriotique à en user."

La direction spirituelle et la confession ne sont pas nommées dans ces lignes, mais elles sont clairement sous-entendues. Voici donc le gouvernement de la République ayant recours en vue d'obtenir des citoyens l'accomplissement d'un devoir civique, à cette influence sacerdotale que, naguère, il redoutait et parfois combattait violemment, quand elle intervenait dans l'exécution de cet autre devoir civique, qui s'appelle le devoir électoral.

Quel singulier renversement de choses et comme on l'a vu traité de choses et de Français qui, au mois de juillet 1914, auraient prêté la publication d'une semblable circulaire! Et, pourtant, cette circulaire existe; et elle existe en vertu d'un état d'esprit qui la rend toute naturelle et la fait accepter de l'opinion comme un événement logique et prévu.

De tels incidents sont bien propres à jalonner le progrès de l'union sacrée en France. En dépit de la petite minorité de sectaires, encore attachés à leurs vieilles passions et impatientes de les faire revivre au lendemain de la paix, on ne pourra pas, sur cette route, reculer jusqu'au point de départ. Les soldats, les évêques de Chalons et de Verdun rejoignent, à leur tour, le ruban rouge des mains de Monsieur Poincaré, pour le réconfort moral dont ils ont soutenu, au plus fort de l'épreuve, les populations dont l'Eglise leur avait confié la garde.

ASSEMBLEE

DES EPICIERS

Une assemblée importante de la Section des Epiciers de l'Association des Marchands Détailliers du Canada. Succursale de Montréal, aura lieu ce soir, à la salle de l'Association, 80 rue St-Henri, à 8 heures p.m. Le programme est le suivant: 1. Formation d'une bonne heure de prières et surtout l'élection des officiers et toutes autres questions d'intérêt général.

CHUTE DANGEREUSE

Un nommé Noble, demeurant 8 rue Drummond, a été transporté à l'hôpital Royal Victoria, souffrant de fracture du crâne.

Le blessé serait tombé en arrivant chez lui, se causant cette grave blessure.

MORT HORRIBLE D'UN OUVRIER

Hector Lévesque, âgé de 35 ans, chargé de graisser les roues d'un transmetteur d'énergie électrique à l'usine de la M. T. C. d'Électrologie, a trouvé la mort au cours de son travail. Levesque, monté sur une échelle sa barette d'huile à la main, fut pris par l'arbre de couche qui tournait à une grande vitesse; le corps du malheureux après plusieurs évolutions fut projeté sur le sol en béton où il resta inanimé. On s'empressa d'appeler le médecin, mais déjà la mort avait fait oeuvre.

DEUX VICTIMES DE L'AUTO

Emile Labelle, âgé de 15 ans, demeurant 686 rue Alma, et Ernest Warr, âgé de 19 ans, demeurant 99 rue de Beaumont, ont été tous deux, hier, victimes d'accidents presque semblables. L'un a été frappé par une automobile au coin des rues St-Laurent et St-Viateur et l'autre au coin des rues Coloniale et Marie-Anne.

Tous deux ont été transportés à l'hôpital Général, les médecins dans les deux cas ont constaté en outre de fractures de bras et de côtes, des lésions internes graves, mettront les jours dans danger.

LE MEURTRIER FERME SES PORTES SAMEDI

On n'admettra plus de patients à cet hôpital d'urgence, à partir du 23. On enregistre 17 nouveaux cas d'influenza et 7 décès, hier. — Variation et non recrudescence, dit le docteur Boucher.

Table with 2 columns: Date, Cas. Rows from 11 oct to 30 oct.

LES CHIFFRES Les statistiques indiquent, en effet, qu'on n'a plus besoin d'hôpital d'urgence. Hier, on a enregistré 17 nouveaux cas d'influenza, et 7 décès tous par influenza.

Le comité du Board of Trade a tenu, hier après-midi, sa réunion hebdomadaire habituelle. Les officiers suivants y assistaient: M. Wm. A. Black, président; John Baillie, 1er vice-président; W. A. Sumner, 2e vice-président; W. K. Coates, trésorier; Wm. M. Birk, Arthur H. Campbell, Jas. Cleghorn, W. E. Findlay, Albert Hudson, Arthur Lyman, Jas. W. Pyke, Zéphirin Hébert, ex-président.

Table with 3 columns: Date, Cas, Décès. Rows from 1 oct to 10 oct.

LE RETABLISSEMENT DES SERVICES OCEANQUES REGULIERS

Les représentants du Board of Trade de Montréal ont demandé que le gouvernement impérial rende les navires aux compagnies privées.

Le comité du Board of Trade a tenu, hier après-midi, sa réunion hebdomadaire habituelle. Les officiers suivants y assistaient: M. Wm. A. Black, président; John Baillie, 1er vice-président; W. A. Sumner, 2e vice-président; W. K. Coates, trésorier; Wm. M. Birk, Arthur H. Campbell, Jas. Cleghorn, W. E. Findlay, Albert Hudson, Arthur Lyman, Jas. W. Pyke, Zéphirin Hébert, ex-président.

Le président, M. Black, dit qu'il assiste à Ottawa à une réunion du comité de Reconstruction et de Développement, où les perspectives d'avenir de la compagnie canadienne ont été discutées. Comme les pays étrangers ont besoin de beaucoup de matériel pour reconstruire, les producteurs et les manufacturiers canadiens y trouveront de bons débouchés.

Le Board of Trade a fait part aux membres présents de nombreux télégrammes reçus des Boards of Trade de la Saskatchewan, de Brantford et de St-Jean exprimant leur satisfaction à l'occasion de la victoire des Alliés.

M. Watson Griffin, surintendant de la section de l'Intelligence commerciale du ministère du Travail et du Commerce, a annoncé qu'il avait choisi le vendredi, 22 novembre prochain, pour faire sa conférence sur "Le commerce canadien après la guerre et sur le travail du service de l'Intelligence commerciale" aux membres du Board of Trade. Cette conférence sera accompagnée de vues animées.

Le ministre du Commerce et du Travail a communiqué au comité une copie de l'arrêté ministériel du 2 octobre autorisant un contrat qui sera fait avec la Gulf St. Lawrence Shipping & Trading Co. Ltd., pour pourvoir aux services des navires entre Québec et certains endroits du bas St-Laurent, sur la rive nord, et des ports de la Madeleine et de Gaspé, y compris aussi le nord de la Nouvelle-Écosse. La compagnie propose de fournir, outre le service de navires, des installations frigorifiques à différents endroits le long de la rive nord du golfe afin de préserver le poisson, les viandes et autres produits et elle propose aussi

de servir de ces installations pour développer la production du poisson et autres ressources naturelles dans les îles de la Madeleine, du Prince-Édouard, du Cap Breton et de la rive nord du golfe St-Laurent.

Certains membres auraient voulu que ce service de navires s'étendît jusqu'à Montréal, mais le conseil est d'opinion que Montréal aura facilement des navires pour faire son commerce jusqu'aux ports des rives sud du bas St-Laurent, à la prochaine saison.

Le président, M. Black, dit qu'il assiste à Ottawa à une réunion du comité de Reconstruction et de Développement, où les perspectives d'avenir de la compagnie canadienne ont été discutées. Comme les pays étrangers ont besoin de beaucoup de matériel pour reconstruire, les producteurs et les manufacturiers canadiens y trouveront de bons débouchés.

À la suggestion d'un membre du Board of Trade, le comité a décidé d'attirer l'attention du gouvernement sur l'importance d'envoyer en Grande-Bretagne et dans les autres pays le surplus des vivres dont nous avons besoin.

M. John Baillie, 1er vice-président, a rendu compte d'une réunion du comité de Reconstruction et de Développement, où il a représenté le Board of Trade et les délégués du commerce ont insisté auprès du gouvernement sur le fait que le dernier abandon pour les laisser à leurs propriétaires individuels. Cette réunion a aussi émis l'opinion que le gouvernement procure un service océanique direct des ports canadiens aux pays étrangers, pour l'avantage de l'exportation et de l'importation.

Plusieurs nouveaux membres ont été admis.

Plusieurs nouveaux membres ont été admis.

Plusieurs nouveaux membres ont été admis.

Plusieurs nouveaux membres ont été admis.

LES MOUTONS SUR LA FERME



Un officier du gouvernement fédéral qui se trouvait à Lethbridge pour surveiller la classification de la laine dans ce district de l'Alberta, a estimé que le total de la tonne contrôlée par les membres de l'Association des Producteurs de Laine de l'Alberta-Sud, se chiffrent à un million et demi de livres, cette année, soit une augmentation de 25 p.c. sur l'année dernière.

On estime que la production globale des provinces prairies a été elle-même de 25 p.c. plus forte qu'en 1917, et que les troupeaux ont été augmentés dans une proportion de cent à cent cinquante pour cent par la naissance des agneaux, une augmentation dont on a sujet d'être tout-à-fait satisfait.

L'Association Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, qui a été formée l'an dernier, s'était dès l'hiver, mise en mesure de prendre soin de la tonne du printemps dernier et pour cette fin s'était réservée l'usage de deux vastes entrepôts à Toronto, pour y recevoir la laine et la préparer pour la vente. Presque tous les éleveurs de moutons du Canada font partie de cette association, ayant obtenu en aussi accepté la production des autres éleveurs, de sorte que plusieurs millions de livres ont été vendues par l'intermédiaire de cette organisation au cours de la saison.

La croissance de l'industrie de l'élevage du mouton dans l'ouest canadien a été remarquable depuis ces quelques années dernières. Ce progrès paraît cependant plutôt rationnel à celui qui connaît suffisamment ces provinces, car tous les avantages semblent y être réunis pour la réussite de cet élevage. Il n'y a certes aucune région sur le continent, où le fermier peut s'engager dans la production de la laine avec plus de chances de succès que dans les prairies, surtout en Alberta où le climat, l'abondance de la nourriture et l'excellent bétail, l'eau, font de la contrée un endroit idéal

pour élever les moutons. Le prix payé pour le terrain de l'ouest est encore un encouragement offert aux fermiers qui désirent aller s'établir dans ces provinces.

C'est surtout depuis quatre ans que l'élevage des moutons sur les fermes a commencé à faire de réels progrès. La haute qualité de la laine, de même que l'énorme demande et les prix élevés payés pour ce produit, ont fait comprendre aux éleveurs que les bénéfices pourraient retirer en ajoutant cette industrie à celle déjà rémunératrice de la culture mixte, et aujourd'hui celle-ci est fermement établie et progresse aussi vite que le permettent les bêtes de reproduction disponibles.

C'est du côté des fermes qu'il faut désormais se tourner pour la production de la laine, car l'élevage des moutons sur les "ranches" devient de plus en plus difficile chaque année pour diverses raisons.

Les prix rémunérateurs payés pour la laine de même que pour la viande de mouton ont donné aux fermiers l'encouragement nécessaire et le développement que prendra de ce fait dans l'ouest l'élevage de ces animaux, contribuera à nous assurer une abondance de laine. Nous publions le programme sera certainement le plus attrayant que M. de Gogorza ait donné à Montréal. Il débutera par un groupe de chants de la Vieilles France, œuvres délicieuses, arrangées par le célèbre Julien Tiersot. Ce beau concert est sous la direction de M. Louis H. Bourdon. Nous pouvons prédire un énorme succès pour M. de Gogorza.

REJOISSANCES CHEZ LES SYRIENS

Les Syriens de Montréal apprendront avec plaisir que pour la première fois, depuis quatre ans, on a pu communiquer avec leur malheureux pays, la Syrie. On sait que la Syrie avait affiché des sentiments pro-Alliés. Les Turcs, dont les ravages sont incurables en Asie, se sont livrés au pillage et au meurtre en Syrie sur une échelle presque aussi grande qu'en Arménie.

Mais maintenant, la Syrie respire librement à pleins poumons sous le protectorat des puissances de l'Entente, notamment de la France. Le jour toujours est maintenant une chose du passé.

M. Alex. Boosmar, l'un des Syriens les plus en vue de Montréal passait, hier soir, à nos bureaux pour nous transmettre la copie de deux catalogues, l'un de Beyrouth, et l'autre au consul Pontalis, de Cairo, à l'adresse du consul Ponsot, de Montréal. Il s'agissait d'une demande de renseignements de M. Boosmar sur M. Nasar Aboosmar et sa famille, résidant à Rashaya-et-Mady, ville assez importante sise à quelque distance de Beyrouth. On s'inquiétait surtout sur le sort de ses deux fils, George et Ramiz et sur celui de Kallil, fils de Aboosmar Kouri, 31 rue Bonsecours, Montréal. Le catalogue du consul Ponsot fut envoyé le 18 octobre dernier. Le 20 novembre, M. Ponsot recevait de M. Pontalis la réponse suivante:

Consul français, Montréal. Réponse votre télégramme. Maszar Aboosmar, ses trois fils et les autres membres de sa famille en bonne santé.

Pontalis. M. Alex. Boosmar est particulièrement heureux de ces nouvelles, qui ont fait le tour de la colonie syrienne qui s'en réjouit, car il avait l'intention, avant la guerre, de faire venir George et Ramiz Boosmar pour étudier à Montréal.

M. Boosmar déclare que ce sont les premiers nouvelles qui traversent l'océan depuis le début de la guerre. Il dit que la libération de la Syrie est maintenant complète, et

qu'il n'a pas été lui-même. Son "Don José" a été plutôt faible. M. l'Évêque Piquin, lui, a été à la hauteur de son rôle. Il a fait un "Ecclesiastic" tout-à-fait dans la note. Bravo!

Miles V. Brault, A. Labranche et MM. A. Lapierre, A. Gauthier, J. R. Thibodeau et A. Lavoie ont complété la distribution.

Nous félicitons M. Albert Robert pour son succès dans ce concert de chants, et nos remerciements à Mlle Marier pour l'habine qu'elle nous a procurée.

Un collecté a eu lieu hier en faveur de la Croix-Rouge. Les acteurs, Mme Valeska Stuart et Herbert Clément ont passé dans l'audience et ont ramassé les objets qui généreusement données le public, pour nos soldats.

Un collecté a eu lieu hier en faveur de la Croix-Rouge. Les acteurs, Mme Valeska Stuart et Herbert Clément ont passé dans l'audience et ont ramassé les objets qui généreusement données le public, pour nos soldats.

Un collecté a eu lieu hier en faveur de la Croix-Rouge. Les acteurs, Mme Valeska Stuart et Herbert Clément ont passé dans l'audience et ont ramassé les objets qui généreusement données le public, pour nos soldats.

Un collecté a eu lieu hier en faveur de la Croix-Rouge. Les acteurs, Mme Valeska Stuart et Herbert Clément ont passé dans l'audience et ont ramassé les objets qui généreusement données le public, pour nos soldats.

Advertisement for Egyptian Cigarettes (CIGARETTES EGYPTIENNES) with an image of a person and text '10 POUR 15 CENTIMES BOUTS UNIS DU N° 1 LIEGE'.

# Le Canada

Montreal, jeudi 21 novembre 1918.

## Une convention libérale

La principale déclaration de Sir Wilfrid Laurier, dans l'éloquent discours qu'il a prononcé à London, c'est qu'il se propose de convoquer une convention du parti libéral.

Sir Wilfrid Laurier, qui avec son charme et son impressionnante chaleur d'expression, a passé en revue la situation du parti libéral pendant la guerre, et celle où il va se trouver à la paix, n'a pu que constater que certaines divergences d'opinion s'étaient produites dans le parti, sur une des questions les plus importantes se rattachant à notre participation à la guerre.

De là une scission qui a produit des résultats désavantageux pour le succès du parti aux dernières élections et qui a favorisé la rétentation au pouvoir de personnalités et d'idéals politiques que le parti libéral regarde comme en antagonisme avec le progrès de la démocratie et avec les intérêts généraux du pays.

Jusqu'à quel point cette scission a-t-elle pénétré dans les rangs de l'armée libérale ? Il serait injudicieux d'en juger par les élections du 17 décembre, qui ont été plutôt une surprise qu'une lutte à armes égales et qui, d'ailleurs, ont été faussées par toutes sortes de manoeuvres frauduleuses, à commencer par la fameuse loi des Elections en temps de guerre, combattue, à la session de 1917 par le parti libéral tout entier.

Il importe donc grandement, maintenant que la guerre terminée, des luttes politiques pourront être livrées sur les principes économiques et sociaux qui divisent les deux partis, de réunir les chefs locaux du parti libéral en convention plénière, et là, avec la collaboration libre et sincère des représentants de l'opinion libérale dans toutes les parties du pays, d'établir de nouveau un programme unique pour les luttes à venir.

Il importe également, comme l'a fait remarquer Sir Wilfrid Laurier, de donner une expression concrète et définie de l'opinion libérale sur les nouveaux problèmes que la guerre et ses suites ont posés devant le gouvernement fédéral.

Le temps est passé où l'on pouvait, au moyen de la censure, empêcher le peuple de faire entendre sa voix, même au parlement et s'arroger des pouvoirs dictatoriaux en légiférant à tort et à travers sans consulter les représentants du peuple.

Quoique la censure ne soit pas encore officiellement abolie, nous ne croyons pas qu'on puisse continuer bien longtemps à la suspendre comme une épée de Damoclès sur les organes de l'opinion publique. Le prétexte, ou, si l'on veut, la raison d'être de la censure ayant disparu, la censure elle-même doit disparaître.

Et la convention libérale devra pouvoir poser les principes politiques, économiques et sociaux qui seront les guides de l'action libérale, avec la même liberté et la même autorité que la grande convention de 1893.

## Nous pouvons attendre !

A l'occasion de la mission ministérielle qui a accompagné Sir Robert Borden en Angleterre, nos confrères de langue française ont constaté que pas un seul Canadien-français ne se trouvait dans la liste du personnel de cette mission.

Cette constatation a été faite même par un journal qui, d'habitude, trouve excellent tout ce qui est fait par Sir Robert Borden et par son ministère, par l'ancien comme par le présent.

En jetant un coup d'oeil sur la nuée de commissaires de tout genre et de tout poil créés par les deux gouvernements Borden, nos confrères ont aussi constaté que le même ostracisme a été pratiqué à l'égard des Canadiens-français.

Naturellement, nos confrères ont exprimé quelque étonnement, ou même quelque mécontentement de voir que le gouvernement du Canada élimine complètement les Canadiens-français de toute fonction responsable dans l'administration des affaires du Canada.

Pour notre part, nous ne dirons pas que nous sommes satisfaits de cet état de chose, mais nous pouvons affirmer que nous ne nous attendions à rien autre chose, puisque la prétendue coalition, la prétendue union, réalisée l'automne dernier était essentiellement la coalition, l'union des politiciens torys d'origine ou de mentalité contre les Canadiens-français.

Nous ne nous attendions pas à autre chose et nous n'avons rien demandé d'autre. Nous avons dès le lendemain de l'élection du 17 décembre constaté que nous étions éliminés de l'administration et que nous voulions en rester éliminés; que nous ne voulions rien avoir à faire avec le gouvernement prétendu unioniste tel que constitué et nous étions fiers que Sir Robert Borden n'ait pu trouver un Canadien-français qui consentit à partager les responsabilités de son gouvernement, reconstitué en dehors de nous.

Evidemment, c'est une situation anormale, injuste à notre égard, que celle où nous place un gouvernement décidé à nous gouverner sans notre consentement. Mais cette situation est la suite obligée des manoeuvres qui ont enfanté le gouvernement unioniste et volé les élections du 17 décembre. Et elle n'est assurément que temporaire, précaire, éphémère.

On l'a créée en trompant les électeurs, en privant de leur droit de vote la plupart des éléments de la nation canadienne qui étaient en sympathie avec nous. Mais elle ne durera pas.

Mais quand le peuple parlera de nouveau et se fera entendre, sa voix dominera les cris de race et les appels aux préjugés. Bientôt, nous l'espérons, nous aurons un gouvernement du Canada pour le Canada; et dans ce gouvernement, les Canadiens-français auront sûrement la part de représentation et d'influence à laquelle ils ont droit.

Jusque là, nous pouvons attendre.

## La part des armées britanniques

Nous avons eu l'occasion de faire ressortir le rôle essentiel à la victoire des Alliés rempli par la marine britannique pendant la guerre qui vient de si heureusement se terminer.

Mais l'effort de l'empire britannique sur terre n'a été ni moins remarquable, ni moins décisif. On a pu en juger par les chiffres des hommes, officiers et soldats, mis hors de combat, temporairement ou d'une manière permanente, des troupes britanniques sur tous les fronts de bataille.

Pour l'empire britannique—car il ne faut pas oublier que les chiffres donnés comprennent les pertes des dominions et des Indes aussi bien que du Royaume-Uni—la guerre a été littéralement une guerre mondiale, ayant donné lieu à des opérations militaires ou navales dans toutes les parties du monde.

Si l'Europe en a été le principal théâtre, l'Asie a vu les opérations des Russes en Arménie, des Britanniques, en Mésopotamie et en Palestine; l'Afrique a vu les opérations des Turcs contre l'Egypte et la conquête des colonies allemandes par les troupes de l'Union Sud-Africaine et des Indes; l'Amérique a vu dans ses eaux les batailles

navales de Coronel et des îles Falkland; et l'Océanie les exploits de la marine australienne.

Que, sur ces champs de bataille, si épars sur la surface de notre globe, l'empire britannique ait eu, pendant ces quatre années, plus de trois millions d'hommes mis hors de combat, tués, blessés, prisonniers ou disparus, cela prouve que les 7,500,000 hommes levés, par la Grande-Bretagne, les dominions et les Indes, ont payé de leur personne et vaillamment fait leur devoir de soldats.

Près de la moitié des contingents fournis à la guerre par l'Empire britannique ont donc versé leur sang pour la cause de la liberté et du droit. C'est une proportion qui, si l'on tient compte aussi du nombre des soldats employés aux services d'arrière, témoigne admirablement de la valeur des troupes britanniques.

Pour ce qui est de notre part, à nous Canadiens, nous pouvons dire avec fierté que le personnel de nos quatre divisions, maintenues en première ligne, à effectifs complets, a dû être renouvelé cinq fois.

Dans notre 22<sup>e</sup> bataillon Canadien-français, il ne reste plus qu'une petite poignée d'hommes du contingent originaire.

Certes, nous ne voulons déprécier, ni la bravoure, ni les glorieux exploits de nos alliés; de ces admirables troupes françaises surtout dont les pertes, en tués et prisonniers seulement égalent presque le total des "hors de combat" des armées britanniques. Mais nous avons droit d'être fiers du chiffre de nos pertes, qui prouvent au monde entier que les troupes britanniques, ayant été à la peine, ont le droit d'être aussi à l'honneur.

Malgré la cessation des hostilités, le public canadien ne doit pas oublier que l'oeuvre de la Croix-Rouge canadienne n'est pas terminée.

Il y a encore dans les hôpitaux du front des blessés et des convalescents qui ont besoin de tous les soins, de tous les confort que peut leur donner cette admirable institution.

Nos concitoyens viennent de faire un placement de tout repos, en souscrivant les obligations de l'emprunt national de la Victoire. Ils ont ainsi, en même temps qu'ils faisaient un acte de foi patriotique et national, placé leurs épargnes, leurs capitaux à un taux d'intérêt très attrayant.

Nous espérons qu'il leur restera encore quelques dollars à consacrer à une oeuvre de pure charité, de pure solidarité humaine, de laquelle ils n'attendent aucun remboursement en capital ni en intérêt, mais qui leur assurera la reconnaissance de nos vaillants blessés, de nos malades et des âmes d'élite qui se dévouent elles-mêmes à leur soulagement.

Le rapatriement de nos soldats, la libération des prisonniers, la délivrance des pays occupés par les Allemands, vont mettre fin à diverses sollicitations auxquelles on ne savait pas se refuser.

Mais l'oeuvre de la Croix-Rouge n'est pas terminée et c'est à elle que devront aller les économies du budget de la charité que les autres laissent disponibles.

Ouvrons donc encore une fois nos coeurs et nos bourses pour nos blessés et nos malades si loin du pays !

## Nos Usines

Il ne se fera plus de munitions au pays; mais il serait désirable que des milliers d'ouvriers ne soient pas privés de travail au moment même où la main-d'oeuvre va être en plus encombrée de militaires licenciés.

Il faudra trouver une réutilisation de l'outillage qui a servi aux munitions et continuer l'essor industriel en oeuvres de paix: le marché va devenir illimité.

Sir Wilfrid Laurier entend rassembler le parti libéral en une grande convention où on étudiera son avenir. La convention de 1893 a été suivie d'une victoire libérale; et cela augure bien pour celle de 1919.

Il y aura à Paris, en plus des représentants des grands pays qui se sont battus sur le front ouest, des envoyés de Chine et du Japon, d'autres des républiques de l'Amérique du sud.

Nous devons nous en réjouir: que l'entente soit mondiale, que tous prennent part à la victoire! C'est un gage pour la paix de demain.

La construction des navires est encore virtuellement une industrie naissante au Canada. Comme toutes les industries naissantes, elle a besoin d'être légèrement encouragée. Lorsqu'elle aura atteint la période où elle sera en état de

se tenir sur ses propres pieds." Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Déjà de nombreux vaisseaux quittent les ports américains et sur l'Océan, redevenu libre, voguent vers l'Europe les flancs chargés de vivres.

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds des contribuables canadiens... car il ne reste plus de place pour de nouvelles industries sur leur dos."

Et, en attendant, soignée comme elle l'est par le département de la Marine, cette industrie naissante de \$65,000,000 a besoin de se tenir sur les pieds

DEJA CINQUANTE ANS !

"Minerve" des 16-21 nov., 1868.

M. Napoléon F. H. Dufresne, de Maisonneuve, était il y a aujourd'hui cinquante ans, un petit bon homme de 11 ans. Il est maintenant un des grands manufacturiers de la métropole. Il est le fils de ses œuvres. Nous lui souhaitons longue vie.

Le Général Grant (cité président des Etats-Unis le 3 novembre dernier) a déjà reçu 500 demandes de place. Il a donné ordre à son secrétaire, le Général Badeau, de les brûler. (Juste comme à Ottawa ?)

Départ de Lord Monck — C'est samedi (le 21 novembre) que Son Excellence le Gouverneur Général part de Québec pour l'Angleterre, la garnison de la ville de Québec lui rendra les honneurs militaires au quel, au départ du steamer l'Artillerie Royale tirera un salut de 21 coups de canon.

Bisbille entre artistes au concert donné pour venir en aide au flûtiste Gauthier. Les organisateurs, MM. Leclercq et Boucher avaient annoncé que M. Jehin-Prume et M. Oscar Martel seraient au programme. Or, M. Prume était sous l'impression qu'il devait être le seul à jouer un solo sur violon et M. Martel était sous la même impression. Au dernier moment M. Martel se rendra et ses amis font la guerre à M. Prume. Celui-ci écrit une lettre à la "Minerve" dans laquelle il conseille à M. Martel d'aller étudier en Europe. La polémique est féroce. On annonce aussi que M. Prume quittera le pays.

Bons de la Corporation — Les bons de la corporation de Montréal sont actuellement au taux de 5-1-4 environ une somme de \$15,000 en a déjà été reçue et l'on s'attend d'en retirer \$30,000 avant la fin de l'année.

Les funérailles de feu M. Mignault ancien curé de Chambly ont eu lieu hier. Avant l'absoute, Mgr de Montréal adressa quelques mots de louange à la mémoire du vénérable M. Mignault.

La Compagnie du chemin de fer d'Ottawa continue ses travaux avec vigueur; les lisses sont posées sur tout le parcours de la rue Sparks.

Tous les journaux de Saint-Jean, N. B., publient la lettre de M. Howe, qui attire beaucoup l'attention du public; en général on la considère comme un coup fatal porté au parti du rappel de l'Union.

C'est encore le Père Hyacinthe, des Carmes déchaussés, qui va prêcher l'Avant prochain dans l'église cathédrale de Paris, dont la nef sera réservée pour les hommes, à l'exclusion des femmes. Le R. P. Félix prêchera à Notre-Dame le carême de 1869.

Oscar Dunn écrit une autre lettre à la "Minerve". Il se trouve obligé de demander la parole "pour une affaire personnelle" comme on dit en Parlement. C'est la continuation de la polémique entre M. l'abbé Lamarque, M. Oscar Dunn, le "Nouvel-Monde" et la "Minerve".

Les échanges de politesse entre Londres et Washington avant une solution satisfaisante de la question de l'Alabama ne dit rien de bon au rédacteur de la "Minerve".

Son Excellence le Lieutenant-Général Sir Charles Windham, administrateur de la Province du Canada, est arrivé hier matin à Montréal.

Le Colonel Monck a aujourd'hui reçu un télégramme transatlantique lui annonçant que Son Excellence Sir John Young s'embarquerait aujourd'hui à Liverpool, à bord d'un steamer de la ligne Cunard pour New-York.

Lamarque, qui vient d'atteindre sa soixante-dix-huitième année, continue à travailler, mais hélas! sans résultat. Ce qu'il dicte en prose n'est pas de la prose et n'a plus de sens. Quant à la poésie il ne se souvient même plus qu'elle existe. Cette décadence morale et physique est navrante pour les amis du poète.

Les funérailles de Madame Trinca, du Couvent des Dames du Sacré-Coeur au Sault au Récollet ont eu lieu hier.

Écrivains alinés — La fréquence des cas d'aliénation mentale chez les écrivains parisiens est réellement surprenante. On compte actuellement: Eugène Forcade, Théodore Polibout, Henri Didier, Charles Bataille, Baudelaire, Théodore Rousseau, Troyat, l'auteur Marc Michel. Encore nous parlons-nous que de ceux qu'on a dû enfermer.

Ottawa en a reçu une dépêche du duc de Buckingham à Lord Monck, le remerciant, au nom de la Reine de la manière habile avec laquelle il s'est acquitté de sa charge dans les circonstances difficiles qui ont accompagné son administration.

Institut Canadien-Français — Ordre du jour de la séance de jeudi le 19 novembre: Discussion de la question suivante: "Une Union Législative des Puissances Britanniques du Nord serait-elle préférable à l'Union Fédérale dans les intérêts généraux de la Puissance du Canada?" Discutants inscrits: M. C. Beauvoisin, M. H. Bourgeois, J. A. Chapleau, H. F. Rainville.

Le "Montréal" parti de Québec avant-hier à 4 heures p.m., a nécessité à son quai à 5 heures p.m., hier, ce sera son dernier voyage.

Lord Monck et sa famille sont partis ce matin, pour Liverpool, à bord du "Nestorian".

Une garde d'honneur du 53ème Régiment attendait Son Excellence sur le quai; une haie de soldats stationnés de deux côtés des rues par où devait passer Son Excellence pour se rendre à bord. Au moment où le "Nestorian" levait l'ancre, à dix heures moins cinq minutes les canons de la citadelle saluèrent son départ.

Il a été expédié aujourd'hui 3,000 minois de patates à Liverpool par le "Nestorian".

GARDE ST-EDOUARD INDEPENDANTE

Le Commandant Boivin de la Garde St-Edouard Indépendante, fait appel aux jeunes gens qui désirent faire partie de cette garde.

La guerre a enlevé 32 hommes de cette garde, et c'est l'attention du Commandant Boivin de la compléter et même de l'augmenter si possible. A cet effet, tous les mercredis, il y aura des exercices préparatoires pour les jeunes gens désireux de s'enrôler dans la Garde St-Edouard.

L'heure du ralliement pour recevoir les instructions est 8 h. p.m., chez le commandant Boivin 2744 rue Droix.

NOS ALLIES PARMIS NOUS

Une décentralisation particulière s'est opérée cette année. Jamais les habitants des grands centres n'ont reflui plus nombreux vers les villes d'eaux, les plages, les plus petites plages, les campagnes, et plus humbles campagnes. On s'est beaucoup dispersé, émité même, dans les petits trous qui n'étaient pas chers et qui le sont devenus comme les trous célèbres, où toutes les vanités de l'argent ont, d'habitude, le goût de se froier de près.

Il est vrai que les centres les plus lointains où la cupidité des seigneurs de l'alimentation exigeait des exiles volontaires s'est plus sacrifiée, on a offert cette année, en échange, un surcroît de distraction: le voisinage immédiat d'un camp britannique ou d'une formation américaine.

Dès le train, les familles françaises se noyaient dans les uniformes kaki: Anglais élégants, Canadiens géants au grave ingenu, Américains robustes et graves, parfaitement à leur aise, la tunique déboutonnée ou ôlée. Les wagons bruisaient de mots anglais. Le pittoresque du voyage s'en agrémentait au point que l'on oubliait de déplorer l'augmentation du tarif des chemins de fer et que chacun ressentait, au contact de ces hôtes innombrables, un bon réconfort de certitude et de victoire.

Les retards dans les gares semblaient moins longs à contempler le matériel américain. Les trains de marchandises, aux wagons immenses aux longues plates-formes, les voies décapées pour laisser passer cette vicieuse métallurgie. Toutes les proportions formidables, mais pas colossales, des vastes conceptions de l'outillage de la bas agrandissent l'horizon des cervelles françaises habituées aux réalisations mesquines de nos administrateurs.

Tout cela dégageait une puissance sereine et sûre d'elle-même. On sentait dans son gousset les francs se transformer en dollars et, arrivé à l'étape la plus modeste, on subissait le prix de l'ancien Deauville avec un sourire doré d'espérance.

Peut-être les malades des stations thermales ont-ils un peu oublié leur traitement. La vraie cure était hors la ville. C'était la vue de campement construit comme par magie, où des milliers d'hommes s'exerçaient: aviateurs, fantassins, artilleurs.

Mon ami Régis Gignoux a décrit ici même, avec beaucoup de grâce, cette force. La rapidité féérique avec laquelle les plus vastes formations s'installaient.

Le cœur ardent des Français à la génie de l'improvisation. Grâce à l'étendue de leur territoire, qui a multiplié la grandeur de leurs conceptions et de leur développement industriel, les Américains ont opéré ici des prodiges de réalisation.

Ces qualités s'additionnent. Elles donnent un irrésistible total. C'est la puissance infinie de ce tout qu'on ressent nos compatriotes, éparés sur le sol natal, qu'ils n'avaient jamais si bien parcouru. Elle a calmé leurs misères nerveuses, avec le secours des verres d'eau de la source, de l'oxygène des campagnes ou de l'huile des bains de mer. Retrempez, restaurés, remis à neuf, ils sont prêts à affronter les dernières épreuves de la guerre et envisagent avec plus de courage les difficultés de la renaissance économique nécessaire.

En revanche, nous aimons nos alliés. Nous sommes sentimentaux facilement, parfois même avec trop de facilité. Cette fois, nous nous sommes livrés davantage, avec un sûr instinct de n'être pas trompés.

Les officiers anglais et américains ont trouvé dans les classes élevées de la société l'accueil le plus chaleureux: les hommes de troupe se sont entendus avec la France laborieuse de la manière la plus cordiale, bruyante parfois, mais joyeuse toujours.

Les jeunes Françaises des villes, éparpillées cet été sur tout le territoire, comme aussi les jeunes paysannes, ont connu avec les Tommies et les Boches les douceurs de la promenade du soir.

Cette promenade est parfaitement morale. C'est un usage anglo-américain qui marque une période d'essai loyal avant la période du flirt. Un soldat allié qui propose avec beaucoup d'accent, à une jeune fille de se promener avec lui n'entend pas offenser celle à qui il parle. Le droit des femmes au respect des hommes est inscrit dans les codes anglais et américains. Les Français, qui, sous les beaux ciels de lune de nuit, ont parcouru nos routes, en échangeant avec un jeune guerrier en kaki un peu de mauvais français, s'elles le désiraient — et elles le désiraient sans doute toutes — sous la sauvegarde d'un homme exactement imbu de la puissance la loi.

Si des promenades le long des haies noires baignées de lumière d'argent naissent la sympathie, on pouvait passer au flirt. Après le flirt, venait l'engagement. Mais cet accord ne s'obtenait jamais que d'un libre consentement entre deux êtres conscients de leurs droits et de leurs devoirs.

Il y eut beaucoup de promenades cette saison. Promenades interrompues souvent par le départ du promeneur pour le front et qui laissait la promeneuse solitaire et rêveuse, promenades qui ont parfois tourné à des unions de bonne entente, humble partie de cette Entente sincère entre peuples civilisés qui est en train de libérer le monde.

Dans un des plus modestes villages de la région Nord-Ouest on l'a vu passer l'été, il n'y a d'autres commerçants que deux ou trois marchands ou épiciers. Ce village pourtant borde un bras de mer. Il dit qu'il a un port et une plage, et il lance, les jours où il fait très beau, quelques barques de pêche de tout repos.

Les rives sont d'anciennes avenues de forêt. L'animation y est petite. On s'ennuie un peu dans les villas et, vers le soir à l'heure du thé, quelques dames de la bourgeoisie en villégiature ont coutume, faute de mieux, de se réunir chez la principale épicière. On n'y prend pas de la parole qu'il n'y a pas de sucre ni de thé non plus. Le seul plaisir est une causerie, aimablement causerie, et il lance, les jours où il croque s'y passe agréablement, en proposition. La maîtresse de la maison s'appelle variées.

— pourquoi ne pas l'avouer ? — Mlle Grelot. Elle est une vieille demoiselle qui regarde les gens de travers sans aucune malveillance. C'est la nature qui a disposé ainsi ses yeux. Elle ne voit pas bien, ayant la guerre, où est situé le Canada. Depuis la guerre, elle a vu beaucoup de Canadiens, hardis bûcherons de la forêt, dont le camp est en

proximité du village, et qui abattent des arbres formidables et les équilibrissent en se jouant.

L'un d'eux, à l'heure de la réunion quotidienne, fit tinter la sonnette de la porte d'entrée.

C'était un grand gaillard blond aux yeux bleus dont le sourire candide plut tout de suite à ces dames.

Il demandait des "fautes". On comprit qu'il voulait dire des fautes, et comme il désigna dans les rayons l'objet qu'il désirait acquérir, on sut qu'il s'agissait d'espadrilles, chaussure légère fort en usage dans la région.

Mlle Grelot fit assise à ce client de marque. Elle s'empressa à chercher dans ses réserves la paire qui semblait convenir. Cependant le Canadien était lui-même son gros soulier de bûcheron et d'un coup de son jarret musclé lançant en avant son pied vêtu de laine, l'offrit à l'admiration générale.

Ces dames se récrièrent. L'une d'elles dit: "Quel beau pied!" Une autre hasarda un conseil: "Pour moi, Mlle Grelot, il lui faudrait du 41!" "Ce sera tout grand", rétorqua une troisième.

Mlle Grelot arbitra et juge, apporta du 42 et, agenouillée aux pieds du Canadien, elle s'efforça de le chausser.

C'était dur. Le Canadien y mit la main. Avec un effort, le pied entra dans la chaussure de toile. Le client se leva, tapa du pied. Pour exprimer ce qu'il ressentait, il cherchait des mots qu'il ne trouvait pas.

— Vous voyez bien, Mlle Grelot, s'écria la dame du 41, ce le gène. Regardez, l'étoffe brise sur le cou-de-pied.

On essaya une paire plus grande. Le front crispé du Canadien se détendit dans un sourire. Cette fois, ces dames s'approchaient l'une après l'autre du pied ainsi chaussé à la française. Elles tâtaient le bout, passèrent le doigt entre la toile et le cou-de-pied.

Le Canadien, enchanté riait maintenant tout à fait. Il fit envelopper son emplette, la paya le plus juste prix et ne passa pas la porte sans envoyer un baiser à l'assistance, ravie de ses bonnes manières.

Ainsi, toutes les Françaises s'empressent pour le bien-être de nos alliés. (Le Figaro).

EN BELGIQUE LIBEREE Chez le roi Albert Ier

Pour la deuxième fois, écrit le correspondant de guerre de l'Écho de Paris, je viens d'avoir l'honneur d'être reçu par S. M. le roi des Belges. La première fois, c'était au quartier général de son armée, en présence du lieutenant-général qui la commandait; aujourd'hui ce fut dans cette villa qui domine la mer et où se joue le dernier acte de la plus grande et de la plus noble tragédie des temps modernes.

On est souvent tenté, en effet, de placer au centre des événements formidables qui agitent le monde depuis plus de quatre années la belle figure du roi Albert. L'écrivain de l'avenir qui voudrait ramasser un ouvrage dans une forte synthèse ne serait pas si mal avisé de composer cet ouvrage sous la forme de deux portraits symbolisant l'incarnation de deux principes antagonistes: Guillaume II, le Kaiser, seigneur de la guerre, en qui se réunit le cynisme et le vol, l'adorateur de la force qui impose sa loi brutale, et, en face de lui, Albert Ier, souverain plus pas redouté comme une sorte de demi-dieu farouche du chantage à la peur, dominant l'humanité par la menace perpétuelle du déchaînement des calamités qu'il tient dans sa main, mais aimé de son peuple comme un père dans sa famille.

Le noble chevalier du "roi et de la liberté", champion de toutes les aspirations humaines vers ce qui est meilleur; souverain pacifique d'un peuple heureux et qui ne conçoit la guerre que pour défendre ses libertés.

La conscience universelle a participé à ce tournoi. Elle a vu l'empereur d'Allemagne, méprisant le faible qu'il trouvait sur son chemin, l'écraser sans scrupule pour poursuivre ses desseins orgueilleux. Elle s'est révoltée. Elle a fait du prince qui d'un mot aurait pu sauver son royaume en trahissant la parole donnée, le porteur du drapeau de l'honneur humain, en face de la hideuse figure du Kaiser Mollath. Elle a dressé sur le piédestal de toutes ses volontés du mieux la statue d'Albert, aux traits fermes et purs. Elle a vu d'un côté le triomphe de toutes les lâchetés, de l'autre celui de toutes les vertus. Tel fut le drame de la conscience du monde, car les peuples dans le besoin d'ignorer leurs passions dans des formes humaines.

Or, il s'est trouvé que la coalition des consciences a eu raison de la coalition des appétits. Une fois de plus, l'idéalisme a vaincu la ruée des grossiers instincts matériels. Nous voyons Guillaume s'effondrer sous le poids de toutes les haines qu'il a suscitées et des forces infernales qu'il a lui-même déchaînées; Albert monter dans la gloire, grandir de tout l'amour des peuples pour la beauté morale et la vérité.

Un grand général français me disait hier: "La question est aujourd'hui plus que jamais dans le moral des armées, car c'est un principe militaire qui domine toutes les guerres — et celle-ci comme les autres — que celui des deux adversaires qui est vaincu est toujours le premier des deux qui perd la foi dans son destin."

Or, voici que le Boche est partout repoussé par l'effort héroïque des armées alliées. La Bulgarie, la première, a abandonné une cause jugée sans avenir; on dit que la Turquie va la suivre, que l'Autriche est chancelante, que les peuples d'outre-Rhin réclament la paix à grands cris. Que reste-t-il des forces morales à nos ennemis? Comparez avec la foi profonde et les immenses espérances qui soutiennent les armées alliées.

En ce point de ce point de vue moral, j'avais le sentiment, en pénétrant dans le salon où, debout, nous attendait le roi Albert, que j'étais chez le plus puissant souverain du monde, le vainqueur de la guerre, car son geste et son attitude ont soutenu l'âme des soldats.

Le roi vint bien ensuite écouter volontiers et avec une grande bienveillance le récit des impressions des personnes qui lui sont présentées, pourvu qu'il y sente l'accent de la sincérité. Sa Majesté a bien voulu, en me tendant la main, me rappeler qu'elle m'avait déjà vu et se souvenir de notre premier entretien.

"Je suis particulièrement heureux, m'a dit le roi Albert, de vous recevoir dans les circonstances présentes, au moment où mes troupes combattent si vaillamment aux côtés des armées alliées."

En ce point de ce point de vue moral, j'avais le sentiment, en pénétrant dans le salon où, debout, nous attendait le roi Albert, que j'étais chez le plus puissant souverain du monde, le vainqueur de la guerre, car son geste et son attitude ont soutenu l'âme des soldats.

Le roi vint bien ensuite écouter volontiers et avec une grande bienveillance le récit des impressions des personnes qui lui sont présentées, pourvu qu'il y sente l'accent de la sincérité. Sa Majesté a bien voulu, en me tendant la main, me rappeler qu'elle m'avait déjà vu et se souvenir de notre premier entretien.

"Je suis particulièrement heureux, m'a dit le roi Albert, de vous recevoir dans les circonstances présentes, au moment où mes troupes combattent si vaillamment aux côtés des armées alliées."

En ce point de ce point de vue moral, j'avais le sentiment, en pénétrant dans le salon où, debout, nous attendait le roi Albert, que j'étais chez le plus puissant souverain du monde, le vainqueur de la guerre, car son geste et son attitude ont soutenu l'âme des soldats.

Le roi vint bien ensuite écouter volontiers et avec une grande bienveillance le récit des impressions des personnes qui lui sont présentées, pourvu qu'il y sente l'accent de la sincérité. Sa Majesté a bien voulu, en me tendant la main, me rappeler qu'elle m'avait déjà vu et se souvenir de notre premier entretien.

"Je suis particulièrement heureux, m'a dit le roi Albert, de vous recevoir dans les circonstances présentes, au moment où mes troupes combattent si vaillamment aux côtés des armées alliées."

En ce point de ce point de vue moral, j'avais le sentiment, en pénétrant dans le salon où, debout, nous attendait le roi Albert, que j'étais chez le plus puissant souverain du monde, le vainqueur de la guerre, car son geste et son attitude ont soutenu l'âme des soldats.

Le roi vint bien ensuite écouter volontiers et avec une grande bienveillance le récit des impressions des personnes qui lui sont présentées, pourvu qu'il y sente l'accent de la sincérité. Sa Majesté a bien voulu, en me tendant la main, me rappeler qu'elle m'avait déjà vu et se souvenir de notre premier entretien.

sons au roi de respectueuses félicitations, il ajoute d'un ton pénétré d'une émouvante mélancolie: — Ah, quel nous avons vécu des heures si heureuses!"

Le roi vint bien ensuite écouter volontiers et avec une grande bienveillance le récit des impressions des personnes qui lui sont présentées, pourvu qu'il y sente l'accent de la sincérité. Sa Majesté a bien voulu, en me tendant la main, me rappeler qu'elle m'avait déjà vu et se souvenir de notre premier entretien.

Le roi vint bien ensuite écouter volontiers et avec une grande bienveillance le récit des impressions des personnes qui lui sont présentées, pourvu qu'il y sente l'accent de la sincérité. Sa Majesté a bien voulu, en me tendant la main, me rappeler qu'elle m'avait déjà vu et se souvenir de notre premier entretien.

Le roi vint bien ensuite écouter volontiers et avec une grande bienveillance le récit des impressions des personnes qui lui sont présentées, pourvu qu'il y sente l'accent de la sincérité. Sa Majesté a bien voulu, en me tendant la main, me rappeler qu'elle m'avait déjà vu et se souvenir de notre premier entretien.

Le roi vint bien ensuite écouter volontiers et avec une grande bienveillance le récit des impressions des personnes qui lui sont présentées, pourvu qu'il y sente l'accent de la sincérité. Sa Majesté a bien voulu, en me tendant la main, me rappeler qu'elle m'avait déjà vu et se souvenir de notre premier entretien.

Le roi vint bien ensuite écouter volontiers et avec une grande bienveillance le récit des impressions des personnes qui lui sont présentées, pourvu qu'il y sente l'accent de la sincérité. Sa Majesté a bien voulu, en me tendant la main, me rappeler qu'elle m'avait déjà vu et se souvenir de notre premier entretien.

Le roi vint bien ensuite écouter volontiers et avec une grande bienveillance le récit des impressions des personnes qui lui sont présentées, pourvu qu'il y sente l'accent de la sincérité. Sa Majesté a bien voulu, en me tendant la main, me rappeler qu'elle m'avait déjà vu et se souvenir de notre premier entretien.

Le roi vint bien ensuite écouter volontiers et avec une grande bienveillance le récit des impressions des personnes qui lui sont présentées, pourvu qu'il y sente l'accent de la sincérité. Sa Majesté a bien voulu, en me tendant la main, me rappeler qu'elle m'avait déjà vu et se souvenir de notre premier entretien.

Le roi vint bien ensuite écouter volontiers et avec une grande bienveillance le récit des impressions des personnes qui lui sont présentées, pourvu qu'il y sente l'accent de la sincérité. Sa Majesté a bien voulu, en me tendant la main, me rappeler qu'elle m'avait déjà vu et se souvenir de notre premier entretien.

Le roi vint bien ensuite écouter volontiers et avec une grande bienveillance le récit des impressions des personnes qui lui sont présentées, pourvu qu'il y sente l'accent de la sincérité. Sa Majesté a bien voulu, en me tendant la main, me rappeler qu'elle m'avait déjà vu et se souvenir de notre premier entretien.

Le roi vint bien ensuite écouter volontiers et avec une grande bienveillance le récit des impressions des personnes qui lui sont présentées, pourvu qu'il y sente l'accent de la sincérité. Sa Majesté a bien voulu, en me tendant la main, me rappeler qu'elle m'avait déjà vu et se souvenir de notre premier entretien.

Le roi vint bien ensuite écouter volontiers et avec une grande bienveillance le récit des impressions des personnes qui lui sont présentées, pourvu qu'il y sente l'accent de la sincérité. Sa Majesté a bien voulu, en me tendant la main, me rappeler qu'elle m'avait déjà vu et se souvenir de notre premier entretien.

Le roi vint bien ensuite écouter volontiers et avec une grande bienveillance le récit des impressions des personnes qui lui sont présentées, pourvu qu'il y sente l'accent de la sincérité. Sa Majesté a bien voulu, en me tendant la main, me rappeler qu'elle m'avait déjà vu et se souvenir de notre premier entretien.

Le roi vint bien ensuite écouter volontiers et avec une grande bienveillance le récit des impressions des personnes qui lui sont présentées, pourvu qu'il y sente l'accent de la sincérité. Sa Majesté a bien voulu, en me tendant la main, me rappeler qu'elle m'avait déjà vu et se souvenir de notre premier entretien.

Le roi vint bien ensuite écouter volontiers et avec une grande bienveillance le récit des impressions des personnes qui lui sont présentées, pourvu qu'il y sente l'accent de la sincérité. Sa Majesté a bien voulu, en me tendant la main, me rappeler qu'elle m'avait déjà vu et se souvenir de notre premier entretien.

Le roi vint bien ensuite écouter volontiers et avec une grande bienveillance le récit des impressions des personnes qui lui sont présentées, pourvu qu'il y sente l'accent de la sincérité. Sa Majesté a bien voulu, en me tendant la main, me rappeler qu'elle m'avait déjà vu et se souvenir de notre premier entretien.

Le roi vint bien ensuite écouter volontiers et avec une grande bienveillance le récit des impressions des personnes qui lui sont présentées, pourvu qu'il y sente l'accent de la sincérité. Sa Majesté a bien voulu, en me tendant la main, me rappeler qu'elle m'avait déjà vu et se souvenir de notre premier entretien.

Le roi vint bien ensuite écouter volontiers et avec une grande bienveillance le récit des impressions des personnes qui lui sont présentées, pourvu qu'il y sente l'accent de la sincérité. Sa Majesté a bien voulu, en me tendant la main, me rappeler qu'elle m'avait déjà vu et se souvenir de notre premier entretien.

Le roi vint bien ensuite écouter volontiers et avec une grande bienveillance le récit des impressions des personnes qui lui sont présentées, pourvu qu'il y sente l'accent de la sincérité. Sa Majesté a bien voulu, en me tendant la main, me rappeler qu'elle m'avait déjà vu et se souvenir de notre premier entretien.

Le roi vint bien ensuite écouter volontiers et avec une grande bienveillance le récit des impressions des personnes qui lui sont présentées, pourvu qu'il y sente l'accent de la sincérité. Sa Majesté a bien voulu, en me tendant la main, me rappeler qu'elle m'avait déjà vu et se souvenir de notre premier entretien.

Le roi vint bien ensuite écouter volontiers et avec une grande bienveillance le récit des impressions des personnes qui lui sont présentées, pourvu qu'il y sente l'accent de la sincérité. Sa Majesté a bien voulu, en me tendant la main, me rappeler qu'elle m'avait déjà vu et se souvenir de notre premier entretien.

Le roi vint bien ensuite écouter volontiers et avec une grande bienveillance le récit des impressions des personnes qui lui sont présentées, pourvu qu'il y sente l'accent de la sincérité. Sa Majesté a bien voulu, en me tendant la main, me rappeler qu'elle m'avait déjà vu et se souvenir de notre premier entretien.

Le roi vint bien ensuite écouter volontiers et avec une grande bienveillance le récit des impressions des personnes qui lui sont présentées, pourvu qu'il y sente l'accent de la sincérité. Sa Majesté a bien voulu, en me tendant la main, me rappeler qu'elle m'avait déjà vu et se souvenir de notre premier entretien.

Le roi vint bien ensuite écouter volontiers et avec une grande bienveillance le récit des impressions des personnes qui lui sont présentées, pourvu qu'il y sente l'accent de la sincérité. Sa Majesté a bien voulu, en me tendant la main, me rappeler qu'elle m'avait déjà vu et se souvenir de notre premier entretien.

Le roi vint bien ensuite écouter volontiers et avec une grande bienveillance le récit des impressions des personnes qui lui sont présentées, pourvu qu'il y sente l'accent de la sincérité. Sa Majesté a bien voulu, en me tendant la main, me rappeler qu'elle m'avait déjà vu et se souvenir de notre premier entretien.

Le roi vint bien ensuite écouter volontiers et avec une grande bienveillance le récit des impressions des personnes qui lui sont présentées, pourvu qu'il y sente l'accent de la sincérité. Sa Majesté a bien voulu, en me tendant la main, me rappeler qu'elle m'avait déjà vu et se souvenir de notre premier entretien.

Le roi vint bien ensuite écouter volontiers et avec une grande bienveillance le récit des impressions des personnes qui lui sont présentées, pourvu qu'il y sente l'accent de la sincérité. Sa Majesté a bien voulu, en me tendant la main, me rappeler qu'elle m'avait déjà vu et se souvenir de notre premier entretien.

Le roi vint bien ensuite écouter volontiers et avec une grande bienveillance le récit des impressions des personnes qui lui sont présentées, pourvu qu'il y sente l'accent de la sincérité. Sa Majesté a bien voulu, en me tendant la main, me rappeler qu'elle m'avait déjà vu et se souvenir de notre premier entretien.

Le roi vint bien ensuite écouter volontiers et avec une grande bienveillance le récit des impressions des personnes qui lui sont présentées, pourvu qu'il y sente l'accent de la sincérité. Sa Majesté a bien voulu, en me tendant la main, me rappeler qu'elle m'avait déjà vu et se souvenir de notre premier entretien.

Le roi vint bien ensuite écouter volontiers et avec une grande bienveillance le récit des impressions des personnes qui lui sont présentées, pourvu qu'il y sente l'accent de la sincérité. Sa Majesté a bien voulu, en me tendant la main, me rappeler qu'elle m'avait déjà vu et se souvenir de notre premier entretien.

Le roi vint bien ensuite écouter volontiers et avec une grande bienveillance le récit des impressions des personnes qui lui sont présentées, pourvu qu'il y sente l'accent de la sincérité. Sa Majesté a bien voulu, en me tendant la main, me rappeler qu'elle m'avait déjà vu et se souvenir de notre premier entretien.

ANNONCE

QUI EST PROPRIETAIRE DE La Patrie

Ceux qui veulent le savoir péremptoirement n'ont qu'à lire les déclarations solennelles qui suivent. UNE REPOSE A LA "PRESSE" AFFIDAVITS

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. Je, Louis-Joseph Tarte, publiciste, des Cité et District de Montréal, déclare solennellement:

10. Un journal français de Montréal a publié dans sa colonne éditoriale du 19 du courant et à d'autres dates, certains entrefilets insinuant que le journal la PATRIE était sous le contrôle de Lord Atholstan, propriétaire du journal "The Star", et n'était que la doublure française du "Star";

20. Ce livre démontre que sur les six mille sept cent et une actions émises et payées de la Compagnie de publication de la PATRIE cinq mille trois cent vingt sont possédées par Monsieur Louis-Joseph Tarte et par Monsieur Eugène Tarte, et la balance distribuée entre quelques autres actionnaires, notamment Madame Louis-Joseph Tarte, Madame Eugène Tarte, et de moi-même;

30. Le journal la PATRIE n'est contrôlé par personne autre que Monsieur Eugène Tarte et moi-même, et nous ne recevons ni directement ni indirectement des suggestions de personne quant à la politique et à l'administration de notre journal;

40. Et je fais la présente déclaration la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment en vertu de l'acte de la Preuve du Canada.

L. J. TARTE, Déclaré devant moi à Montréal, District de Montréal, ce 20ème jour de novembre 1918.

THOS. GAUTHIER, Commissaire de la Cour Supérieure du District de Montréal.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. Je, Eugène Tarte, publiciste des Cité et District de Montréal, déclare solennellement:

10. Je suis le vice-président de la Compagnie de Publication qui édite et publie le journal la PATRIE;

20. Un certain journal français de Montréal a publié dans sa colonne éditoriale du 19 du courant et à d'autres dates, des entrefilets insinuant que le journal la PATRIE est sous le contrôle de Lord Atholstan, propriétaire du "Star", et n'est que la doublure française du "Star";

30. Ces insinuations sont absolument fausses;

40. Le contrôle absolu du capital-actions de la Compagnie qui édite et publie la PATRIE est entre les mains de mon frère, Monsieur L. J. Tarte, et de moi-même;

50. Le capital-actions émis et payé de la PATRIE est de six mille sept cent et une parts, et de ces six mille sept cent et une parts, Monsieur L. J. Tarte, et moi-même, en possédons cinq mille trois cent vingt;

60. Le journal la PATRIE ne reçoit de direction de personne quant à sa politique ni quant à son administration, sauf de mon frère, Monsieur L. J. Tarte, et de moi-même.

DOM IRON EN VOGUE SUR LE MARCHE LOCAL

CETTE VALEUR A ETE ACTIVE ET VIGOUREUSE... LE TON GENERAL DE LA LISTE ETAIT FERME.

La réunion des directeurs de la Dominion Steel Corp. tenue hier à Montréal... les transactions n'offrent pas un intérêt considérable.

Montreal Power a été également au centre des valeurs... les obligations de la Dominion Steel Corp. ont été vendues à 101 1/2.

Les obligations de la Dominion Steel Corp. ont été vendues à 101 1/2... les obligations de la Dominion Steel Corp. ont été vendues à 101 1/2.

MAXWELL MOTOR EN BAISSA WALL ST.

LES COURS FURENT IRRÉGULIERS... LES AGENTS ONT FAIT MIEUX A BÉNÉFICIER DES EFFETS AVALÉS PRÉCÉDENTS.

Les transactions furent tant soit peu considérées que le jour précédent... les obligations de la Dominion Steel Corp. ont été vendues à 101 1/2.

United States Steel et les valeurs du même genre se sont beaucoup mieux vendues... les obligations de la Dominion Steel Corp. ont été vendues à 101 1/2.

Les obligations de la Dominion Steel Corp. ont été vendues à 101 1/2... les obligations de la Dominion Steel Corp. ont été vendues à 101 1/2.

Les obligations de la Dominion Steel Corp. ont été vendues à 101 1/2... les obligations de la Dominion Steel Corp. ont été vendues à 101 1/2.

FES COURS ONT ETE FERMES A TORONTO

BRAZILIAN A DONNE LIEU A UNE LIQUIDATION MODERNE... LE TON GENERAL DE LA LISTE ETAIT FERME.

Les transactions ont été peu diminuées aujourd'hui... les obligations de la Dominion Steel Corp. ont été vendues à 101 1/2.

Les obligations de la Dominion Steel Corp. ont été vendues à 101 1/2... les obligations de la Dominion Steel Corp. ont été vendues à 101 1/2.

Les obligations de la Dominion Steel Corp. ont été vendues à 101 1/2... les obligations de la Dominion Steel Corp. ont été vendues à 101 1/2.

Les obligations de la Dominion Steel Corp. ont été vendues à 101 1/2... les obligations de la Dominion Steel Corp. ont été vendues à 101 1/2.

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

QUARTIER AUHURNIC... QUARTIER LAURIER... QUARTIER N-DAME DE GRACES.

QUARTIER ST-GEORGE (Ouest)... QUARTIER ST-JOHN (Est)... QUARTIER ROSEMONT.

QUARTIER DE VERDUN... QUARTIER WINNIPEG... QUARTIER TORONTO.

QUARTIER WINNIPEG... QUARTIER TORONTO... QUARTIER WINNIPEG.

QUARTIER WINNIPEG... QUARTIER TORONTO... QUARTIER WINNIPEG.

La Compagnie d'Assurance du Canada

142 rue Notre-Dame Ouest, Montréal. CAPITAL - \$500,000.

HONORABLE SÉNATEUR R. DANDURAND, C. R. C. P., Président de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal... DIRECTEURS: Monsieur JAMES AULD, Avocat.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA. Cette Compagnie ayant été licenciée par le Département des Assurances, à Ottawa, vient de commencer ses opérations avec un capital souscrit de \$250,000 dont \$100,000 ont été versés.

APRÈS AVOIR POUVU à toutes les éventualités, la compagnie a payé depuis son organisation \$301,507.20 en dividendes... FRAIS D'ORGANISATION.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA THE FIRE INSURANCE COMPANY OF CANADA FORMULE DE SOUSCRIPTION.

STOCKS DE NEW-YORK

Table listing various stocks and their prices, including Am. Beet Sugar, Am. Can., Am. Cigar Foundry, etc.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Table listing market transactions for various commodities like wheat, flour, and oil.

LA NOTE AMERICAINE

Montréal, le 20 novembre 1918. Le marché fut encore aujourd'hui irrégulier et agité.

LE COMMERCE MARITIME

NEW-YORK, 20. — Les conditions paraissent favorables à un règlement de la marine marchande anglaise.

LE PROBLEME DE LA MAIN-D'OEUVRE

NEW-YORK, 20. — La controverse qui a surgi au sujet de la situation de la main-d'œuvre et surtout la déclaration faite par Samuel Gompers.

LA TRANSACTION DE L'INT. MERC. MARINE

NEW-YORK, 20. — P. A. S. Franklin, de l'International Mercantile Marine Company, a annoncé hier que la proposition de vente à un syndicat anglais des navires britanniques.

LE MARCHÉ AUX GRAINS

CHICAGO, 20. — Les perspectives d'une récolte abondante dans le mouvement des grains provoquent la nouvelle récolte.

LE MARCHÉ DU COTON

NEW-YORK, 20. — Le marché du coton continue d'être calme et les cours n'ont donné aucune orientation définie.

LES PECHERIES CANADIENNES

Les pêcheries canadiennes, d'après un récent rapport du Département des pêches, ont produit en 1917 1,212,143 quintaux.

BOURSE DES MINES

Table listing various mining stocks and their prices, including Anaconda, Barrick, etc.

LA TRANSACTION DE L'INT. MERC. MARINE

NEW-YORK, 20. — P. A. S. Franklin, de l'International Mercantile Marine Company, a annoncé hier que la proposition de vente à un syndicat anglais des navires britanniques.

LA TRANSACTION DE L'INT. MERC. MARINE

NEW-YORK, 20. — P. A. S. Franklin, de l'International Mercantile Marine Company, a annoncé hier que la proposition de vente à un syndicat anglais des navires britanniques.

LA TRANSACTION DE L'INT. MERC. MARINE

NEW-YORK, 20. — P. A. S. Franklin, de l'International Mercantile Marine Company, a annoncé hier que la proposition de vente à un syndicat anglais des navires britanniques.

LA TRANSACTION DE L'INT. MERC. MARINE

NEW-YORK, 20. — P. A. S. Franklin, de l'International Mercantile Marine Company, a annoncé hier que la proposition de vente à un syndicat anglais des navires britanniques.

LA TRANSACTION DE L'INT. MERC. MARINE

NEW-YORK, 20. — P. A. S. Franklin, de l'International Mercantile Marine Company, a annoncé hier que la proposition de vente à un syndicat anglais des navires britanniques.

LA TRANSACTION DE L'INT. MERC. MARINE

NEW-YORK, 20. — P. A. S. Franklin, de l'International Mercantile Marine Company, a annoncé hier que la proposition de vente à un syndicat anglais des navires britanniques.

LA TRANSACTION DE L'INT. MERC. MARINE

NEW-YORK, 20. — P. A. S. Franklin, de l'International Mercantile Marine Company, a annoncé hier que la proposition de vente à un syndicat anglais des navires britanniques.

LA TRANSACTION DE L'INT. MERC. MARINE

NEW-YORK, 20. — P. A. S. Franklin, de l'International Mercantile Marine Company, a annoncé hier que la proposition de vente à un syndicat anglais des navires britanniques.

PERSONNEL

AVEZ-VOUS L'INTENTION DE VOUS MAHIER? Le meilleur journal matrimonial. Gratuit par la poste.

PETITES ANNONCES

DOMINION CARPET HEATING CO. seul bureau, No 262 Dorchester Street, Ottawa.

PERSONNEL

DOMINION COAL COMPANY. BUREAU GÉNÉRAL DES VENTES, 113 rue Saint-Jacques.

SI VOS AFFAIRES VOUS ENNUIENT. Nous avons soin de votre entière disposition. THE SUN TRUST COMPANY, LIMITED, 99, rue St-Jacques, Montréal.

LES OFFRES DE BESTIAUX AUX COURS DU MARCHÉ. Les offres de bestiaux aux cours du marché ont été satisfaisantes.

LES OFFRES DE BESTIAUX AUX COURS DU MARCHÉ. Les offres de bestiaux aux cours du marché ont été satisfaisantes.

LES OFFRES DE BESTIAUX AUX COURS DU MARCHÉ. Les offres de bestiaux aux cours du marché ont été satisfaisantes.

LES OFFRES DE BESTIAUX AUX COURS DU MARCHÉ. Les offres de bestiaux aux cours du marché ont été satisfaisantes.

LES OFFRES DE BESTIAUX AUX COURS DU MARCHÉ. Les offres de bestiaux aux cours du marché ont été satisfaisantes.

LES OFFRES DE BESTIAUX AUX COURS DU MARCHÉ. Les offres de bestiaux aux cours du marché ont été satisfaisantes.



